



Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP)
Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)

L'UNIVERSITE DE LA REUNION A LA LOUPE

Campus du Moufia

Campus du Tampon

Campus de
Terre -Sainte

- **Thème:**
"Le système LMD"
- **"Indicateurs et services
pour la vie étudiante"**



LE SYSTEME LMD

Présentation du système LMD

1. Pourquoi cette réforme LMD ?

La mise en oeuvre de cette réforme s'effectue dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes grâce à l'adoption d'une architecture des cursus basée sur les trois grades communs aux pays de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur ce qui permettra aux étudiants de valider plus facilement la partie de leur cursus effectuée dans un autre pays de l'Union Européenne. Outre une mobilité facilitée, cette réforme vise également à introduire plus de souplesse grâce, d'une part, à une organisation des études en semestres et d'autre part, à l'existence de passerelles entre les filières.

Elle permet ainsi :

- d'accompagner les étudiants dans leur projet professionnel
- d'offrir des formations souples et diversifiées (système de parcours)
- de rendre l'étudiant acteur dans sa formation
- d'augmenter la lisibilité des diplômes au plan national et européen
- de faciliter l'orientation et la réorientation
- de favoriser la mobilité régionale, nationale et internationale

2. Le LMD : qu'est-ce que c'est ?

Le système LMD, c'est une redéfinition des niveaux et une organisation des études en semestres.

Trois lettres : L pour licence, M pour Master et D pour Doctorat qui constituent désormais les trois nouveaux niveaux nationaux de diplômes post-Bac délivrés par l'Université de La Réunion. La Licence correspond à un niveau Bac +3, le Master à un ni-

veau Bac + 5 et le Doctorat à un niveau Bac + 8. C'est pour cette raison que l'on parle également de système 3-5-8.

C'est une offre de formation organisée en domaines/mentions/spécialités.

Les études sont organisées en unités d'enseignement, comprenant chacune, une ou plusieurs matières, qui donnent lieu à des épreuves.

5. Quels sont les principes qui régissent l'organisation des études?

L'offre de formation de l'Université de La Réunion se décline désormais en termes de « parcours de formation » qui sont eux-mêmes composés d'Unités d'Enseignement (UE) qui sont créditées en ETCS (European Credit Transfert System). La durée des études est décomposée en semestres, chaque semestre correspondant à 30 crédits ETCS.

Le niveau Licence correspond à la validation de 180 crédits (six semestres). Deux types de licences cohabitent : la Licence générale ayant pour vocation de préparer l'entrée en Master et la licence professionnelle qui prépare à un métier dans un secteur bien précis. Le choix de la Licence Professionnelle se fera à l'issue du niveau L2.

Le niveau Master correspond à la validation de 120 crédits (4 semestres) au-delà de la Licence. Au niveau M2, deux options sont possibles : l'une professionnelle (correspondant dans l'esprit aux anciens DESS), l'autre orientée vers les activités de recherche (ancien DEA).

L'offre de formation à l'Université de La Réunion

DIPLOMES		MENTION	PARCOURS		
			L1	L2	L3
Licence Droit et Economie	DROIT	Licence de droit mention « général »	Parcours Droit		
		Administration Publique (L3)	X		
	ECONOMIE	Economie	Parcours Economie Internationale		
		Management Economique et Social	Parcours Management Economique et Social		

DIPLOMES		MENTION	SPECIALITES
Master Droit et Economie	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Droit des Affaires - Relations Internationales - Droit Général (M1) - Droit Privé (M1) - Droit Public (M1) - Droit des collectivités Territoriales (M2) - Droit des Affaires (M2) - Droit et Contentieux (M2) - Droit du Patrimoine (M2) 	
	Economie Management Economique et Social	<ul style="list-style-type: none"> - Développement Economique et Aménagement local (R et p) - Ingénierie Economique et Financière (M1) - Ingénierie Economique et Financière : Analyse Economique pour les organisations (R et P) (M2) - Ingénierie Economique et Financière : Banque – Finance (P) (M2) 	

DIPLOMES	MENTION	PARCOURS		
		L1	L2	L3
Licence Lettres et Sciences Humaines	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 2px;">Anglais</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 2px;">Allemand</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Espagnol</div>		
	Lettres Modernes	L1 et L2 Lettres Modernes		<i>Spécialisation</i> - Littérature Comparée - Lettres Modernes
	Géographie	L1 et L2 Géographie		<i>Spécialisation</i> - Aménagement - Histoire
	Histoire	L1 et L2 Histoire		<i>Spécialisation</i> - Géographie - Histoire
	Sciences de l'Education	X		Sciences de l'Education (S5) <i>Spécialisation S6</i> - Métiers de l'Enseignement <i>Spécialisation S6</i> - Métier de la formation
	Langues et Culture Régionale	X		L3 créole
	Ethnologie	X		L3 Ethnologie
	Information-Communication	X		L3 Information-Communication
	Sciences de l'Information et Communication	X		L3 pro et Techniques de Communication

DIPLÔMES	MENTION	SPECIALITES	PARCOURS
Master Lettres et Sciences Humaines	Interculturalité	Civilisations et Culture	Recherche - Sociétés de l'Océan Indien - Civilisation, littérature et art comparé du monde anglophone - Etudes hispaniques comparatives - littérature et Interculturalité Professionnel Diversité et médiation interculturelle
		Ingénierie et Didactique en Formation	Politiques et pratiques éducatives
		Interculturalité et dynamique identitaire	Interculturalité et dynamique identitaire
	Géographie et Histoire : Espaces, Sociétés, Culture de l'Océan Indien	Géographie	Recherche Géographie
		Histoire	Recherche Histoire
		Images et Sociétés	Recherche Images et Sociétés
		Sud-Ouest de l'Océan Indien	Recherche Sud-Ouest de l'Océan Indien Insularités et Patrimoines
		Tourismes, Patrimoines et Territoires	Professionnel Tourismes, Patrimoines et Territoires (M2)
	Lettres Françaises et Etrangères	Monde Anglophone	Recherche Monde Anglophone
		Monde Germanophone	Recherche Monde Germanophone
		Lettres Modernes	Recherche Lettres Modernes
		Anthropologie	Recherche Anthropologie
	Langages, Textes et Communications	Langage, Littérature et Sociétés	Recherche Langage, Littérature et Sociétés
		Information et Communication	Professionnel Information et Communication
			Professionnel Métiers du Journalisme et de la communication

DIPLOMES	MENTION	PARCOURS		
		L1	L2	L3
Licence Sciences, Technologies et Santé	Biologie - Chimie	Biologie - Chimie		<ul style="list-style-type: none"> - Biochimie - Sciences de la Vie et de la Terre - Biologie et Informatique - Biologie des Organismes et des Populations
	Biologie – Sciences de la Terre et de l’Univers	Biologie – Sciences de la Terre et de l’Univers		X
	Biologie - Informatique	Biologie - Informatique		X
	Physique	Physique		<ul style="list-style-type: none"> - Technologie Mécanique - Physique et applications - Conversions des Eenergies - Electronique Electro technique Automatique
	Physique - Chimie	Physique - Chimie		<ul style="list-style-type: none"> - Chimie - Sciences Physiques
	Physique - Informatique	Physique - Informatique		X
	Mathématique - Informatique	Mathématique - Informatique		<ul style="list-style-type: none"> - Informatique - Sciences et Technologies de l’Information et de la Communication
	Sciences pour l’Ingénieur	Sciences pour l’Ingénieur		X
	Sciences de la Terre et de l’Atmosphère		Sciences de la Terre et de l’Atmosphère	

DIPLOMES	MENTION	SPECIALITES
Master Sciences, Technologies et Santé	Sciences du Vivant	- Biodiversité et Ecosystèmes tropicaux - Valorisation des Ressources Naturelles
	Géosphère	- Atmosphère (M1) - Magma et Volcan - Transfert, Sols et Aquifère - Terre et atmosphère
	Physique et Ingénierie	- Conversion des Energies
	Mathématique et Informatique	- Mathématiques (M1) - Sciences et technologies de l'Information et de la Communication

DIPLOMES	MENTION	PARCOURS		
		L1	L2	L3
Licence Lettres et Sciences Humaines	Lettres Modernes	X		Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde
Licence Sciences, Technologies et Santé	Sciences de la Construction Urbanisme et Environnement	Physique, Mécanique, Energie		Sciences de la Construction et de l'Environnement
		Sciences du Génie Urbain et Environnement		Sciences du Génie Urbain et Environnement
	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportifs	STAPS		- Entraînement sportif - Education motricité - Management du Sport

DIPLOMES	MENTION	SPECIALITES
Master Lettres et Sciences Humaines	Interculturalité	<ul style="list-style-type: none"> - Formation au métier de didacticien (professionnel) - Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde (recherche) - Corps et Communication Non Verbale (recherche)
Master Sciences, Technologies et Santé	Espace, Construction, Environnement	<p><i>Génie Civil</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Physique du Bâtiment et des Systèmes Complexes (recherche) - Génie Civil, Energie, Environnement (professionnel) <p><i>Génie Urbain</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Génie urbain et Environnement - Réseaux et Espaces (M2)
	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportifs	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices, Sports, Santé et Handicap

DIPLOMES	MENTION	SPECIALITES	PARCOURS		
			DUT (1)	DUT (2)	L3
DUT et Licence	Génie Civil	Génie Civil	- Bâtiment - Travaux Publics et Aménagement - Génie climatique et Equipement du Bâtiment		
		(Licence professionnelle) Génie Civil et construction			- Bâtiment - Travaux Public - Habitat, Energie, Environnement
		(Licence professionnelle) Energie et Génie Climatique			Maîtrise de l'Energie et Energies Nouvelles et Renouvelables
	Génie Biologique	Industries Alimentaires et Biologiques	Génie Biologique		
		(Licence professionnelle)			Qualité, Hygiène, et Environnement (QHSE) Filière Agroalimentaire et Biologiques
	Réseaux et Télécommunications		Réseaux et Télécommunications		
	Gestion des Entreprises et des Administrations		-Petites et moyennes organisations -Finances et comptabilité		
		(Licence professionnelle) Banque Assurance			Banque-Assurance

DIPLOMES	MENTION	PARCOURS		
		L1	L2	L3
Licence (A partir du L3)	Sciences de Gestion	X		- Gestion des Entreprises - Gestion des Activités Touristiques
	Sciences, Techniques, comptables et financières			Sciences, Techniques, comptables et financières
	Marketing			Marketing
	Licence Professionnelle			- Management des Organisations Sociales et Solidaires - Hôtellerie et tourisme

DIPLOMES	MENTION	SPECIALITES
Master IAE	Sciences du Management	<ul style="list-style-type: none"> - Management International - Management des Activités Touristiques - Comptabilité, Contrôle, Audit - Management et Administration - Marketing - Ressources Humaines et Théorie des organisations - Sciences de Gestion (R)

Réussir en licence: Pistes de réflexions

L'Université de la Réunion est une université jeune, de création relativement récente fonctionnant avec des moyens relativement limités. Pluridisciplinaire, avec près de 12 000 étudiants inscrits, elle connaît un développement rapide et important, en raison notamment des facteurs démographiques locaux. Le pourcentage d'étudiants boursiers, et notamment celui des primo - inscrits est beaucoup plus important que ceux rencontrés dans les universités métropolitaines.

Tous les observateurs se rejoignent pour souligner le faible taux de réussite dans les cursus de licence. Il est dû à l'échec que les étudiants connaissent aux examens, mais aussi au taux d'évaporation important en cours d'année universitaire. Il se pose notamment le problème de l'intégration des étudiants titulaires de baccalauréats professionnels et technologiques à l'Université en raison de notre offre de formation inadéquate pour ces profils d'étudiants. Ces étudiants malgré un dispositif d'orientation très conséquent, rencontrent de réels problèmes de positionnement

dans leurs études.

Plus du cinquième des étudiants déclarent s'inscrire par défaut et ne se reconnaissent pas dans les filières généralistes, à faible orientation professionnelle, que nous leur proposons.

Plusieurs réponses ont été explorées au sein de l'Université de La Réunion. Un important dispositif d'accueil et d'intégration des étudiants a été mis en place au fil des ans. Dans le domaine de l'orientation, de l'information et de la sensibilisation, de la liaison entre le secondaire et le supérieur, beaucoup d'actions ont été également expérimentées.

Ils convient également de noter l'ouverture de plus en plus importante de l'Université sur le monde professionnel. Ces liens se sont beaucoup amplifiés dans le cadre du LMD.

Le tableau 1 présente pour l'année 2006-2007 les flux et taux de réussite par composantes ou domaines d'étude et niveaux de la licence au sein de l'Université de La Réunion.

ANNÉE 2006-2007				
	Faculté des Sciences & Technologies (St Denis + Tampon)	Faculté de Droit & d'Economie (St Denis + Tampon)	Faculté des Lettres & des Sciences Humaines (St Denis + Tampon)	Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement
L1 (nombre inscrits)	545	1826	1560	291
L1 (nombre admis)	173	381	495	83
Total année	31,74%	20,86%	31,73%	28,52%
L2 (nombre inscrits)	245	552	694	81
L2 (nombre admis)	148	314	461	38
Total année	60,41%	56,88%	66,43%	46,91%
L3 (nombre inscrits)	254	434	760	166
L3 (nombre admis)	181	240	562	121
Total année	71,26%	55,30%	73,95%	72,89%
Total cycle	48,08%	33,25%	50,36%	44,98%

Tableau 1 : Flux et taux de réussite à l'Université de La Réunion
Source : indicateurs statistiques de l'Université de La Réunion.

Ces taux varient en fait selon les références retenues pour la population étudiante. En première année, si on calcule les taux de réussite par rapport aux étudiants réellement présents aux examens, ils sont de 2 à 3 points au dessus de ceux retenus dans le tableau 1, si on se réfère aux étudiants qui se placent réellement dans une perspective d'étude ces taux sont jusqu'à 10 points au dessus de ceux retenus dans le tableau 1.

1. Axes de réflexion

Dans le cadre du Débat Emploi Formation plusieurs pistes nouvelles ont été explorées pour améliorer la réussite des étudiants en Licence, au delà de l'amélioration et de la pérennisation des actions déjà entreprises. Elles sont résumées à travers les orientations ci après :

- La mise en œuvre de cursus d'études plus adaptés, aux véritables profils de certains de nos primo entrant à l'Université, notamment les titulaires de baccalauréat professionnels. Une plus grande implication des professionnels dans certains volets de la formation universitaire, débouchant sur un véritable développement des relations entre le monde de l'entreprise et le monde universitaire.
 - Le développement de l'adéquation étude-emploi. Les universitaires doivent être vecteurs clés de cette adéquation entre savoirs et compétences professionnelles.
 - L'aménagement des structures de formations universitaires permettant en interne et en externe l'instauration de véritables alternatives aux étudiants notamment en situation d'échec.
 - La mise en œuvre de passerelles internes et externes au niveau de notre offre de formation.
 - La généralisation et l'amélioration de l'immersion des étudiants dans le monde de l'entreprise et de la qualité de leur encadrement en stage.
 - La mise en œuvre d'analyse et d'évaluation des études en adéquation avec l'insertion professionnelle grâce à la mise en place de structures d'observation performantes, en relation avec des partenaires extérieurs développant des compétences autour de ces objectifs.
- Ces pistes de réflexion doivent être appréhendées, et projetées en

perspective de façon cohérente. Le plan « Réussir en Licence » s'inscrit dans cet objectif. Notre nouvelle offre de formation devra également se positionner par rapport à ces objectifs.

Les propositions, que nous avons retenues, se réfèrent avant tout au profil de nos étudiants en difficultés. Elles cherchent à répondre à leurs attentes et à leurs besoins d'accompagnement. Elles reprennent et complètent des objectifs et orientations explorées dans le cadre d'action concrètes opérationnelles menées au sein de l'université de La Réunion..

Nous nous basons sur les expériences que nous avons développées ces dernières années, qui représentent un socle de savoir faire important au sein de notre Université.

- Les ateliers de la réussite.
- Le bureau des stages et les guides en entreprise.
- Le tutorat de masse en premier cycle d'études qui a considérablement changé notre paysage universitaire ces dernières années.
- Les actions de sensibilisation, d'information et d'orientation mises en œuvre à l'Université de La Réunion.
- Les dispositifs d'accueil et d'intégration des étudiants de première année.
- Les forums de l'entreprise et autres actions de sensibilisation.
- Les actions d'accompagnement aux bilans de compétence et à l'insertion professionnelle des étudiants.
- Le projet « Promotion de l'Égalité des chances ».

Nous nous appuyons sur les réseaux que nous avons constitués au fil des ans en partenariat avec les institutions locales, notamment : le Conseil Général, le Conseil Régional, l'ANPE, le SAIO, les établissements d'études supérieures, les réseaux de mobilité en France et à l'étranger, dans le cadre des études et de l'insertion professionnelle, la Chambre de Commerce et d'Industrie et les chambres consulaires de formation, la Chambre de Métiers et des AFPAR, les écoles spécialisées et les autres organismes de formations professionnelles, les organismes de formations continues, en apprentissage et en alternance, les organismes de formations à distance.

2. Les propositions de l'Université de La Réunion

Les actions opérationnelles qui sont proposées ici s'appuient sur une analyse de notre population étudiante. Les étudiants connaissent principalement 3 situations caractéristiques en première année :

Nous pouvons identifier, parmi eux, ceux qui réussissent et sont bien adaptés aux études universitaires. Ils sont entre 15 % et 30 % de l'effectif étudiant selon les filières observées.

Nous pouvons aussi identifier ceux qui se sont inscrits par défaut ou se sont mal orientés à l'Université, et ne souhaitent pas poursuivre dans la voie d'étude qu'ils ont empruntée. Ces étudiants, en général, sont peu assidus aux cours dispensés. Ils n'ont pas les acquis nécessaires pour réussir dans les études qu'ils ont entreprises. Ils ne sont, en général, pas concernés par des actions de soutien pédagogique. Ils représentent selon les filières, entre 30% et 70 % des flux des étudiants en première année. Un accompagnement soutenu de ces étudiants vers des voies alternatives appropriées, permettrait d'offrir à ces étudiants de réelles perspectives de réussite.

Il y a enfin les étudiants qui sont en difficulté, même si leur profil pourrait leur permettrait de réussir dans leurs études. Avec un soutien efficace, une bonne partie de ces étudiants pourraient réussir dans leurs études. Leur note moyenne dans les contrôles de connaissance oscille en 7 et 10 sur 20. Ils représentent entre 20 et 30 % des étudiants inscrits en première année. L'amélioration possible des taux de réussite se situe autour de ces chiffres. Les dispositifs et outils que nous proposons ici sont autant de pistes qui pourraient être mis en œuvre de façon adaptée selon les filières et les situations.

Le soutien pédagogique aux étudiants motivés et en situation d'échec

Les actions de soutien pédagogique qui leur sont proposées devraient être obligatoire et faire l'objet d'un véritable contrat de réussite entre eux et les équipes pédagogiques, notamment en ce qui concerne les modalités des soutiens proposés. La disponibilité, voire la motivation des enseignants pour assurer une at-

tention soutenue à ces étudiants peuvent faire défaut en raison du manque de moyen de notre université comme de beaucoup d'universités françaises.

Cette action concerne donc des étudiants préalablement identifiés avec le concours des équipes pédagogiques et des Conseillers d'orientation pédagogiques selon une procédure que nous avons déjà expérimentée à l'Université de La Réunion.

Au-delà de la contribution des équipes pédagogiques à partir de dispositif déjà bien balisé par des recommandations nationales et inscrites dans les dispositions pédagogiques du schéma LMD, nous proposons un recours à des auxiliaires aux équipes pédagogiques qui seraient identifiés comme des moniteurs ou assistants pédagogiques. Ces auxiliaires pédagogiques pourraient, à terme, avoir un statut plus clairement défini au niveau national. Ils seraient pourvus à partir du vivier de doctorants qui ne bénéficieraient pas d'une allocation de recherche ou de post doctorant. Ils travailleraient en étroite liaison et sous le contrôle des équipes pédagogiques. Leur recrutement devrait faire l'objet d'une validation au niveau des commissions de spécialistes.

Ces assistants pédagogiques auront à assurer un service d'une dizaine d'heures en moyenne par semaine, sur 10 mois en intégrant les première et deuxième sessions d'examen, et l'accompagnement pendant les vacances d'été en janvier. Leurs interventions sont rétribuées au taux horaire d'heure de TP. Ce qui correspondrait à une « rémunération » ou une allocation mensuelle de 1000 €. Ils travailleront avec des groupes d'une dizaine d'étudiants en moyenne dans une ou plusieurs disciplines selon leurs compétences.

60 % de leur service soit 250 heures annuelles concernerait des interventions en présentiel à l'intention des étudiants dans le cadre d'enseignements de soutien qui pourraient prendre plusieurs formes : complément de cours, complément de travaux dirigés, accompagnement sur des supports pédagogiques adaptés, évaluation des étudiants, etc ...

40 % de leur service concernerait la mise en œuvre des actions de soutien pédagogiques telles que l'organisation des ensei-

gnements hors de leur domaine de connaissance avec l'aide de chargés de cours ou d'autres enseignants, le suivi individuel des étudiants qui relèveraient de leur champ d'intervention, l'animation pédagogique, la mise en œuvre de support pédagogique avec le concours éventuel des tuteurs, etc

Cet accompagnement pourrait faire l'objet faisant d'une note de contrôle continu dans les matières faisant l'objet d'un soutien, établi en concertation avec les responsables pédagogiques.

Le tutorat

Le tutorat à l'Université de La Réunion s'est développé depuis une dizaine d'années pour prendre des formes très variées. Ce tutorat est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général, qui cible le dispositif principalement sur la maîtrise des TICE et des Langues ainsi que l'amélioration de l'accueil des étudiants et de leur orientations en cours d'études, de la prévention de la santé et de l'accueil des étudiants handicapés.

D'autres volets ont aussi été mis en œuvre autour de l'accompagnement pédagogique dans certaines disciplines, et aussi de la maîtrise documentaire et du tutorat d'épanouissement en relation avec la culture le sport et la vie étudiante.

Au total entre 150 et 250 tuteurs opèrent à l'Université de La Réunion selon les années. Il ont assuré un accompagnement important dans différents volets de la vie universitaire, permettant de développer bon nombres d'activités de soutiens pédagogiques et extra pédagogiques, d'intégration des étudiants, de sensibilisation dans plusieurs domaines.

Les tuteurs doivent assurer 120 heures d'activité annuelle sur une période totale de 8 mois. Ils réalisent, le plus souvent en groupe, des projets autour de leur champ d'intervention, en relation avec les responsables encadrant les différents volets d'activité. Les projets portent notamment sur la réalisation d'outils (outils d'auto évaluation, outils d'exploration de supports numériques d'enseignement sur le Web, outils de commu-

nication ou de sensibilisation, ...), la mise en œuvre de manifestations ou d'événements au sein de l'Université. L'ensemble de ces projets contribue à dynamiser l'environnement universitaire, à associer directement les étudiants dans le développement de l'environnement universitaire.

L'insertion professionnelle des étudiants

Ce volet est associé à plusieurs actions à destination de tous les étudiants inscrits en Licence. Certaines de ces actions concernent exclusivement les étudiants en rupture d'étude, d'autres à l'ensemble des étudiants. Ces actions pourront être développés au sein du bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

1. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Autour du cadre fixé par la loi, un véritable cahier des charges devra être mis en oeuvre pour assurer les missions variées qui incombent à l'université autour de l'insertion professionnelle des étudiants.

La loi sur l'autonomie a notamment fixé aux universités une mission d'orientation et d'insertion professionnelle, pour qu'elles accompagnent leurs étudiants jusqu'au monde du travail. Les universités ont, désormais, l'obligation de publier des statistiques sur leurs taux de réussite, mais surtout leur capacité d'insertion.

Les différents éléments de ce cahier des charges se présentent de manière synthétique autour des points suivants :

- Les stages : les étudiants sont de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés à trouver un stage. Il faudra un réel investissement des différents référents afin de permettre un meilleur accès à une offre de stages de qualité.
- Un accompagnement approprié vers l'emploi en fin de parcours d'études.
- La mise en oeuvre d'indicateurs de compétences par filières autour des fiches RNCP.
- La mise en oeuvre de modules de préparation à l'insertion professionnelle : rédaction de CV, bilan de compétences, sessions de techniques de recherche d'emploi, etc. ...

- Un développement de la formation continue et de la formation en alternance.
- Organisation de rencontres et d'événements afin de permettre une meilleure connaissance du milieu universitaire par les entreprises et, notamment, leur DRH ainsi que des entreprises par les étudiants.
- La création d'observatoires et la mise en place de statistiques pour l'évaluation des débouchés par filière.
- La mise en oeuvre d'outils modernes de suivi et de gestion des stages et de l'insertion professionnelle.
- La mise en oeuvre de réseaux dans différentes branches professionnelles pour faciliter la liaison université-entreprises.
- La mise en oeuvre de plates-formes appropriées autour d'objectifs spécifiques en relation avec des projets porteurs de l'université dans le cadre de l'insertion professionnelle des étudiants.
- La mobilisation de moyens de toute nature pour assurer les objectifs d'insertion professionnelle des étudiants.

Le BAIP devra, en outre, répondre à deux autres objectifs : se mettre en adéquation par rapport à l'intégration de l'IUFM au sein des universités et au plan « Réussir en Licence ».

Ce cahier des charges traitera du partage des tâches entre les différents acteurs de l'insertion (professionnels, enseignants, étudiants, Composantes, Services Communs et autres référents externes ou internes à l'Université) au sein des établissements et de la mise en place des partenariats avec les acteurs de l'insertion et de l'orientation.

À l'Université de La Réunion, le BAIP s'appuierait sur des structures existantes de l'établissement. Ces structures constitueront les dispositifs opérationnels du BAIP à partir de ses moyens propres.

Le BAIP est identifié autour de personnes référents de ces structures.

Son rôle sera d'impulser, de coordonner, de mobiliser des moyens et de définir les orientations des actions à mener autour de l'insertion professionnelle.

Ce réseau de structures comprendrait :

- Le SCAOIP
- L'OFIP
- Le SUFP

- Les 4 UFR (FST, FDE, FLSH, FSHE)
- Les 3 Instituts (IUT, IUFM, IAE)
- L'Ecole d'Ingénieurs : ESIROI

Le conseil du BAIP serait composé des représentants désignés par les structures composant le réseau et du VP CEVU représentant le Président de l'Université.

À terme, ce conseil pourrait s'élargir de personnalités extérieures.

Le BAIP pourrait disposer de ressources propres, si son Conseil le juge utile dans le cadre des objectifs à mener.

2. Proposition d'un DU ou Certificat « Bâtir son Projet Professionnelle » pour les étudiants en rupture d'étude

Cette formation concerne les étudiants en situation d'échec avérée à l'Université de La Réunion. Ces étudiants s'inscrivent par défaut dans des filières peu compatibles avec leurs études secondaires et intéressés par un projet de réorientation ou un projet d'insertion professionnelle. L'objectif de la formation est de permettre à l'étudiant de cerner l'environnement professionnel et de construire avec le maximum de pertinence son projet professionnel.

Cette formation se déclinerait autour d'un volume horaire d'enseignement d'une centaine d'heures sur une période d'un mois, avec des groupes d'une trentaine d'étudiants au maximum. L'enseignement sera suivi de la mise en oeuvre d'un projet qui comprendrait une immersion en entreprise. Un véritable dispositif de sélection, d'orientation, d'identification des attentes de l'étudiant sera mis en place pour assurer le meilleur accompagnement possible de l'étudiant dans le cadre de ce DU ou certificat. Ce travail se fera en relation notamment avec les conseillers d'orientation psychologues et les équipes pédagogiques et les Services Communs concernés par les actions proposées.

Selon les publics identifiés, les modules de formation pourraient être à géométrie variable, orienté par exemple vers l'accompagnement à la mobilité, vers la création d'entreprise, vers des programmes de compléments de formation pour intégrer des formations professionnels particuliers.

Au delà des enseignements et des stages proposés, un suivi de l'étudiant sera mis en œuvre pour l'accompagner le plus loin possible dans son projet de réorientation.

3. Développement des stages en entreprise et réorientation des étudiants inscrit par défaut

Cette action concerne l'insertion professionnelle de tous les étudiants inscrits en Licence quelque soit leur situation d'étude.

Un ensemble d'actions dans le cadre du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle devrait être mis en place pour atteindre les objectifs définis au niveau national à ce propos. Nous proposons la création d'un nouveau type de poste pour assurer ces objectifs : des Guides en Entreprise recrutés en qualité de contractuel à temps partiel avec un indice compatible avec le niveau d'étude.

Ces Guides en entreprise pourraient être recrutés parmi les post doctorants ou les étudiants post M2 des filières professionnalisées. Ces derniers pourraient ainsi mieux asseoir leurs connaissances et compétences dans des secteurs professionnels qui leur sont a priori proche. Ces postes pourraient constituer de véritables tremplins pour leur permettre leur propre insertion professionnelle à terme.

Les Guides en entreprises devront approfondir leur connaissance d'un secteur professionnel donné. Ils auront à identifier le maximum d'entreprise en relation avec ce secteur professionnel et mettre en œuvre des réseaux d'entreprises. Ils devront se positionner comme des relais entre ces entreprises et l'Université en développant des contacts avec les référents de ces entreprises. Ils devront identifier les compétences attendues par les entreprises de son secteur et présenter les champs de compétences et de savoir des diplômés intéressant ces entreprises. Ils devront aussi réaliser des supports didactiques de présentation de ces entreprises et secteurs professionnels à destination des étudiants qu'il devra accompagner en immersion dans les entreprises relevant de son champ d'intervention. L'objectif est de faire en sorte que l'étudiant en « stage d'observation » en entreprise ne soit pas une charge problématique

pour ces entreprises d'accueil. Le Guide en Entreprise pourrait participer au développement d'un portail de l'insertion professionnelle facilitant les contacts entre les entreprises, les étudiants et les équipes pédagogiques.

L'objectif est de généraliser les possibilités de stages en observation dans les entreprises aux étudiants des cursus de formations généralistes ou n'étant pas en situation d'approfondissement de compétences sur le terrain.

Cette proposition s'inscrit dans les préconisations du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie concernant la création d'une mission d'expertise doctorale en entreprise. Les postes de « doctorant -conseil » dont la création a été annoncée par le Ministère afin de faciliter leur propre insertion, pourraient également constituer de formidables relais d'informations entre l'université et l'entreprise sur les compétences développées y compris à d'autres niveau, tel celui des Licences ou Master Professionnels

Ces propositions s'inscrivent également autour de plusieurs des volets présentés, dans les recommandations figurant dans le cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM. Les principaux points qui ont retenu notre attention sont les suivants :

- Mise en place de stages en établissements scolaires ou en entreprises.
- Développement d'UE professionnalisantes.
- Identification et suivi de cohortes d'étudiants se destinant à une carrière dans l'enseignement.
- Accompagnement des étudiants dans le développement de leurs pré requis.
- Adaptation de la structure de nos enseignements et de notre offre de formation.
- Demande d'Habilitation d'un Master Pro. des métiers de la formation et de l'éducation.

Développement de l'OFIP (Observatoire de la Formation et de l'Insertion Professionnelle) et de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante)

La loi du 10 août 2007 confère une responsabilité nouvelle à l'institution universitaire qui a désormais l'obligation de rendre publiques des statistiques comportant « des indicateurs de réussite aux examens et diplômes, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des étudiants ».

Compte tenu du fort développement de l'Université de La Réunion et des récents aménagements, notamment le passage au format Européen, des indicateurs permettant d'appréhender de façon tangible le parcours de l'étudiant semblent souhaitables ; ces informations serviront de points de repère et permettront aux différents acteurs de l'Université d'avoir une vision facilitée et synthétique de notre offre de formation.

L'objectif de cet Observatoire est de :

- Favoriser la maîtrise et la gestion de notre offre de formations.
- Observer et promouvoir l'insertion professionnelle des étudiants.

L'OVE, à La Réunion, s'inscrit dans les objectifs fixés par le réseau national. Il propose donc d'analyser les caractéristiques de la vie étudiante au sein de notre université. Il le fait en synergie avec l'OFIP

Renouvellement de notre offre de formation au prochain Contrat Quadriennal

Dans le secondaire, les voies de formation sont clairement identifiées:

- Les voies de formations généralistes.
- Les voies de formations technologiques.
- Les voies de formations professionnelles.

Elles correspondent à des publics étudiants, de profils très différents, qui reçoivent des enseignements en adéquation avec leur profil autour de champs de savoirs et de compétences bien ciblés.

À l'Université, ces schémas ne sont pas reproduits de manière identique. On retrouve les filières de formation généralistes.

Certaines d'entre elles sont des filières d'excellence avec de bons taux de réussite pour les étudiants bien orientés. D'autres telles que les filières MES, Histoire, Géographie, Langues, etc... sont plus problématiques au niveau des taux de réussite en raison notamment des profils des étudiants.

Concernant les filières technologiques, il nous faut distinguer le cas particulier des IUT, avec des caractéristiques de formation, à la fois technologiques et professionnalisant, des flux d'entrées sélectionnés (recrutement en nombre de bacheliers scientifiques, souvent plus importants que les bacheliers technologiques), des moyens importants en matériels et en ressources humaines (groupe de TD à 26, importance des TP, importance des suivis en milieux professionnels, etc...).

Les autres filières dites technologiques de l'université, rencontrent de réels problèmes de taux de réussite. Ces filières restent souvent trop généralistes, avec des enseignements souvent peu adaptés au profil des étudiants. Dans ces filières, une réflexion s'impose pour explorer d'autres pratiques pédagogiques et des enseignements plus adaptés. Les filières professionnalisées telles qu'elles se présentent actuellement, ne peuvent constituer une voie d'études pour les étudiants ayant un bac professionnel. Les licences professionnelles (L3) sont, pour l'essentiel, accessibles aux étudiants en BTS, aux étudiants d'IUT, et très peu d'étudiants de filières généralistes. Par ailleurs, nos filières de licences professionnalisantes (L1, L2, L3), se définissent comme des filières longues de type généralistes.

Il serait intéressant qu'une réflexion dans le cadre du prochain Contrat Quadriennal puisse s'engager au sein de notre université pour proposer une nouvelle carte de formation prenant en compte en licence des flux entrants et de ses caractéristiques.

Cette réflexion pourrait s'appuyer sur les conclusions du Débat Emploi Formation que nous avons mené au sein de notre Académie.

« Il faudrait assurer une meilleure adéquation des programmes d'enseignement et des démarches méthodologiques entre le ly-

cée et l'Université pour éviter une transition trop brutale à l'entrée de l'Université. Il est possible de reconsidérer les premières années d'accès à l'Université dans une approche moins rigide. Une sélection, après l'entrée à l'Université, pourrait s'envisager dans le cadre d'un véritable dispositif d'orientation. Elle se mettrait en place pour l'ensemble des filières généralistes, sur les 2 ou 3 premiers semestres universitaires.

Le premier semestre universitaire pourrait s'articuler autour de plusieurs enseignements, avec pour objectif, une démarche d'exploration des acquis ou des savoirs en relation avec la filière ou le domaine de formation initialement choisi par l'étudiant. Elle se baserait sur plusieurs éléments : un bilan initial de savoir par discipline, des cours d'initiation aux approches méthodologiques par groupe de disciplines, des enseignements sur les filières d'études et les métiers associés par secteur professionnel, et enfin, un accompagnement dans l'approfondissement du projet d'études et du projet professionnel de l'étudiant associé notamment pour certains étudiants à un bilan de compétences et de savoir être.

À l'issue du premier semestre, 4 voies possibles s'ouvriraient à l'étudiant :

- Soit une poursuite du cursus de formation dans une filière universitaire adéquate dès le second semestre universitaire.
- Soit une poursuite du cursus de formation dans une filière universitaire adéquate dès le second semestre universitaire avec un accompagnement dans des disciplines ciblées.
- Soit une proposition de remise à niveau approfondie sur deux semestres avec, pour objectif, une poursuite d'études à l'Université.
- Soit une proposition (shema 1) de remise à niveau approfondie sur un semestre avec, pour objectif, une poursuite d'études dans des écoles supérieures spécialisées ou des formations professionnalisées de niveau 3 ou 4 (AFPAR, CFA, Chambres Consulaires...) selon les projets et aptitudes de l'étudiant, ou encore vers des parcours de mobilités plus élargis (cf. shema 1)

Ce dispositif s'articulerait avec les actions proposées par les universités dans le cadre de l'appel d'offre « promouvoir l'égalité

des chances ». Dans le cadre de ce dispositif, il s'agirait notamment, de définir une autre politique de mobilité pour les étudiants en situation d'échec ou de réorientation avec un accompagnement et un parcours (alternative de réussite) intégrés dans le cursus universitaire. Ce schéma d'orientation élargi pourrait être intégré dans la modélisation APOGEE.

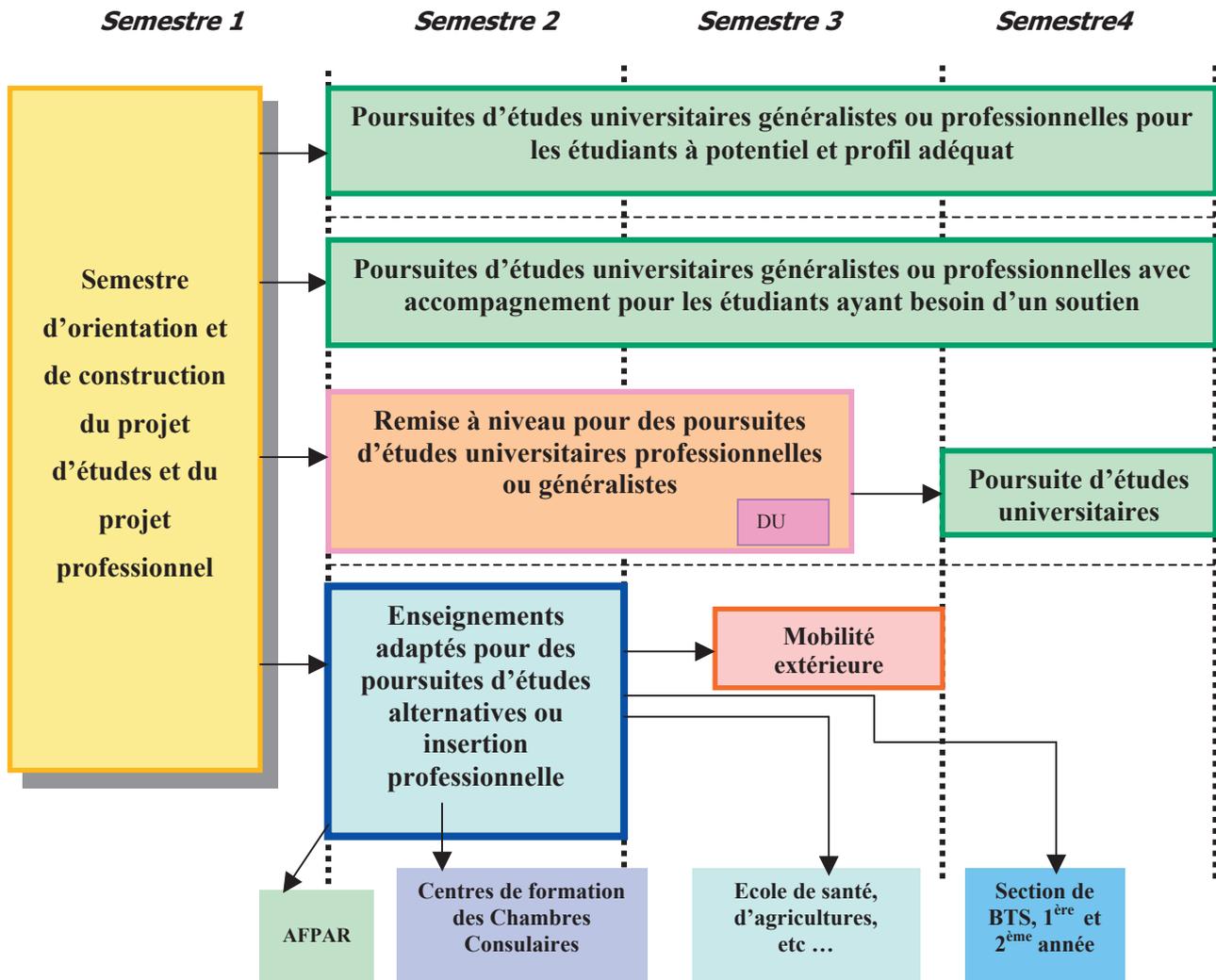
Nous devons aussi mieux identifier et articuler les possibilités de passerelles entre les filières généralistes et les filières professionnalisées, les rendre plus lisibles dans l'offre de formation globale des universités qui se focalisent, principalement, actuellement sur le schéma LMD. La même opération est à considérer entre les formations généralistes ou professionnelles de l'Université et les écoles spécialisées à différents niveaux de formation : Écoles d'Ingénieurs, Aviation Civile, Écoles de Santé à l'échelle européenne, Instituts de Commerces, Chambres des Métiers et AF-PAR, filières de l'apprentissage, etc....

La mise en oeuvre de Diplômes d'Université qualifiants pourrait constituer une piste de professionnalisation pour certains métiers associés à un fort ancrage autour des connaissances scientifiques ou littéraires généralistes et un apprentissage sur le terrain déterminant pour l'insertion professionnelle. (cf. shema 2)

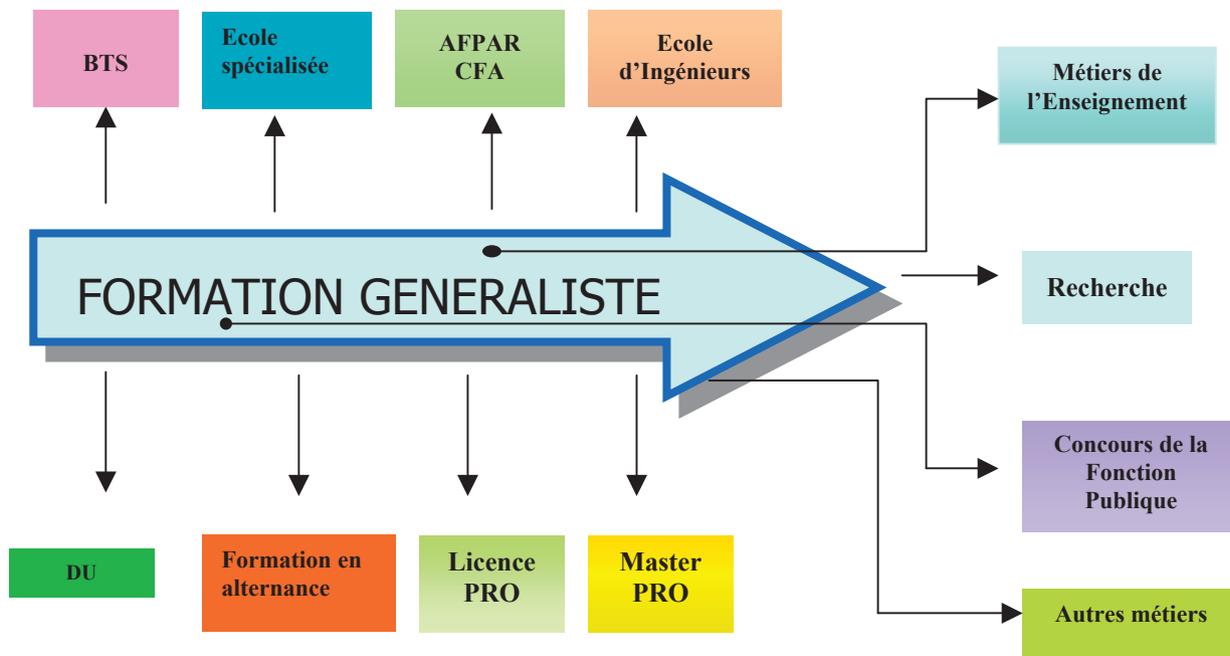
Pour mettre en oeuvre ces nouvelles orientations, plusieurs moyens devront être explorés au delà des dispositifs que nous proposons dans ce document.

- Création de postes de PAST.
- Volant d'heures complémentaires ciblées sur le recrutement de professeurs vacataires ou contractuels provenant des milieux professionnels.
- Redéploiement d'enseignants du secondaire dans le supérieur autour de ces formations professionnelles ou technologiques.
- Développement de post doctorat autour de ces problématiques dans un double objectif : création d'un cadre et d'une voie d'insertion des docteurs dans le monde de l'entreprise.

Schema 1



Schema 2



Evolution des inscrits et des lauréats à l'antenne délocalisée du Tampon après passage au LMD (2005-2007)

Faculté de Droit et d'Economie

• Semestre 1

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
L1 DROIT	233	21	60	212	173	56	24.03	26.42	32.37
L2 DROIT	100	2	6	98	94	34	34	34.69	36.17
L1 MES	388	45	104	343	284	54	13.92	15.74	19.01
L2 MES	58	2	6	56	52	18	31.03	32.14	34.62
Total	779	70	176	709	603	162			

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA	ABI*	DEF*	
L1 DROIT	193	22	127	171	66	23	11.92	13.45	34.85	0	61	61
L2 DROIT	63	2	11	61	52	10	15.87	16.39	19.23	0	7	7
L1 MES	349	52	210	297	139	22	6.30	7.41	15.83	6	101	107
L2 MES	41	2	5	39	36	11	26.83	28.21	30.56	0	1	1
Total	646	78	353	568	293	66				6	170	176

• Semestre 2

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
L1 DROIT	241	72	128	169	113	48	19.92	28.40	42.48
L2 DROIT	100	6	11	94	89	37	37.00	39.36	41.57
L1 MES	393	123	258	270	135	44	11.20	16.30	32.59
L2 MES	60	3	6	57	54	19	31.67	33.33	35.19
Total	794	204	403	590	391	148			

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA	ABI*	DEF*	
L1 DROIT	193	72	153	121	40	7	3.63	5.79	17.50	1	25	26
L2 DROIT	63	6	14	57	49	19	30.16	33.33	38.78	0	5	5
L1 MES	349	154	282	195	67	17	4.87	8.72	25.37	33	26	59
L2 MES	41	3	7	38	34	10	24.39	26.32	29.41	0	0	0
Total	646	235	456	411	190	53				34	56	90

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

• Semestre 1

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
L1 HISTOIRE	152	26	69	126	83	37	24.34	29.37	44.58
L2 HISTOIRE	43	0	1	43	42	25	58.14	58.14	59.52
L1 GEO	214	19	68	195	146	24	11.21	12.31	16.44
L2 GEO	56	0	3	56	53	36	64.29	64.29	67.92
Total	465	45	141	420	324	122			

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA	ABI*	DEF*	
L1 HISTOIRE	107	69	88	38	19	3	2.80	7.89	15.79	43	13	56
L2 HISTOIRE	13	3	4	10	9	3	23.08	30	33.33	3	1	4
L1 GEO	195	89	131	106	64	13	6.67	12.26	20.31	76	33	109
L2 GEO	19	2	3	17	16	9	47.37	52.94	56.25	2	1	3
Total	334	163	226	171	108	28				124	48	172

• Semestre 2

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
L1 HISTOIRE	156	51	74	105	82	43	27.56	40.95	52.44
L2 HISTOIRE	43	0	2	43	41	26	60.47	60.47	63.41
L1 GEO	214	81	143	133	71	23	10.75	17.29	32.39
L2 GEO	56	2	3	54	53	37	66.07	68.52	69.81
Total	469	134	222	335	247	129			

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA	ABI*	DEF*	
L1 HISTOIRE	113	83	92	30	21	3	2.65	10	14.29	23	5	28
L2 HISTOIRE	17	1	1	16	16	8	47.06	50	50.0	1	1	2
L1 GEO	195	117	157	78	38	13	6.67	16.67	34.21	54	12	66
L2 GEO	19	2	3	17	16	5	26.32	29.41	31.25	1	0	1
Total	344	203	253	141	91	29				79	18	97

Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (Licence)

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
L1 STAPS	193	11	28	182	165	52	26.94	28.57	31.52
L2 STAPS	77	1	3	76	74	33	42.86	43.42	44.59
L3 Educ. Mot.	53	0	1	53	52	30	56.60	56.60	57.69
L3 Ent. Sport.	20	0	2	20	18	10	50	50	55.56
L3Manag sport	14	0	0	14	14	6	42.86	42.86	42.86
L1 SCUE	66	5	10	61	56	15	22.73	24.59	26.79
L3 GC	14	0	0	14	14	11	78.57	78.57	78.57
L3 GU	23	0	1	23	22	13	56.52	56.52	59.09
L3 FLE	36	2	4	34	32	29	80.56	85.29	90.63
TOTAL	496	19	49	477	447	199			

Semestre 1

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux ABI*	Nouveaux DEF*	
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA			
L1 STAPS	141	20	40	121	101	16	11.35	13.22	15.84	9	12	21
L2 STAPS	44	1	4	43	40	2	4.55	4.65	5	0	1	1
L3 Educ. Mot.	23	0	2	23	21	8	34.78	34.78	38	0	0	0
L3 Ent. Sport.	10	0	2	10	8	3	30	30	38	0	0	0
L3Manag sport	8	0	0	8	8	3	37.50	37.50	38	0	0	0
L1 SCUE	45	5	14	40	29	7	15.56	17.50	24.14	3	6	9
L3 GC	3	0	0	3	3	1	33.33	33.33	33.33	0	0	0
L3 GU	10	0	1	10	9	4	40	40	44.44	0	0	0
L3 FLE	9	2	4	7	5	2	22	28.57	40.00	0	0	0
TOTAL	293	28	67	265	224	46				12	19	31

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
L1 STAPS	215	47	89	168	126	42	19.53	25.00	33.33
L2 STAPS	79	20	28	59	51	36	45.57	61.02	70.59
L3 Educ. Mot.	54	2	3	52	51	35	64.81	67.31	68.63
L3 Ent. Sport.	20	0	4	20	16	11	55	55	68.75
L3Manag sport	14	0	2	14	12	7	50	50	58.33
L1 SCUE	60	17	31	43	29	17	28.33	39.53	58.62
L3 GC	14	0	0	14	14	13	92.86	92.86	92.86
L3 GU	23	2	2	21	21	19	82.61	90.48	90.48
L3 FLE	36	5	0	31	36	27	75	87.10	75
TOTAL	515	93	159	422	356	207			

Semestre 2

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux ABI*	Nouveaux DEF*	
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA			
L1 STAPS	171	49	94	122	77	19	11.11	15.57	24.68	4	10	14
L2 STAPS	43	20	29	23	14	2	4.65	8.70	14.29	2	1	3
L3 Educ. Mot.	19	2	3	17	16	3	15.79	17.65	18.75	0	0	0
L3 Ent. Sport.	9	0	4	9	5	2	22.22	22.22	40	0	0	0
L3Manag sport	7	0	2	7	5	2	28.57	28.57	40	0	0	0
L1 SCUE	43	32	36	11	7	3	6.98	27.27	43	14	3	17
L3 GC	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
L3 GU	4	1	1	3	3	0	0	0	0	0	0	0
L3 FLE	9	5	0	4	9	1	11.11	25	11.11	0	0	0
TOTAL	306	306	109	169	197	137				20	14	34

Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (Maîtrise)

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
M1 GU	24	2	3	22	21	19	79	86	90
M2 GU	22	1	1	21	21	20	91	95	95
M1 GC	16	0	2	16	14	13	81	81	93
M2 GC	7	0	0	7	7	7	100	100	100
M1 ESSH	22	4	6	18	16	4	18	22	25
M1 FLE	19	0	0	19	19	16	84	84	84
M2 FLE pro	11	0	0	11	11	11	100	100	100
M2 FLE rech	6	2	2	4	4	4	67	100	100
M1 CCNV	10	1	1	9	9	7	70	78	78
M2 CCNV	10	1	1	9	9	7	70	78	78
TOTAL	121	7	12	114	109	90			

Semestre 1

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux ABI*	Nouveaux DEF*	
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA			
M1 GU	5	2	3	3	2	1	20	33.33	50	0	0	0
M2 GU	2	1	1	1	1	1	50	100	100	0	0	0
M1 GC	3	0	0	3	3	2	66.67	66.67	67	0	0	0
M2 GC	Pas de 2ème Session									0	0	0
M1 ESSH	18	6	10	12	8	0	0	0	0	1	3	4
M1 FLE	7	2	2	5	5	3	43	60	60	0	0	0
M2 FLE pro	Pas de 2ème Session									0	0	0
M2 FLE rech	10	1	1	9	9	9	90.00	100.00	100.00	0	0	0
M1 CCNV	4	1	2	3	2	1	25.00	33.33	50.00	0	1	1
M2 CCNV	11	2	2	9	9	6	54.55	66.67	66.67	0	0	0
TOTAL	60	11	16	24	19	16				1	4	5

Master 2 - Semestre 2

Filières	SESSION 1						% DE REUSSITE		
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA
M1 GU	24	3	3	21	21	9	37.50	42.86	42.86
M2 GU	22	1	1	21	21	18	81.82	85.71	85.71
M1 GC	16	0	0	16	16	16	100	100	100
M2 GC	Pas de 1ère session								
M1 ESSH	22	14	15	8	7	5	23	63	71
M1 FLE	21	1	1	20	20	16	76.19	80	80
M2 FLE pro	14	0	10	14	4	0	0	0	0
M2 FLE rech	9	1	9	8	0	4	44	50	0
M1 CCNV	10	2	0	8	10	6	60	75	60
M2 CCNV	10	1	8	9	2	2	20	22	100
TOTAL	148	23	47	125	101	76			

Semestre 2

Filières	SESSION 2						% DE REUSSITE			Nouveaux ABI*	Nouveaux DEF*	
	AC	ABI*	DEF*	PE (IA-ABI)	PEA (IA-DEF)	Admis Ad	% Réussite AC	% Réussite PE	% Réussite PEA			
M1 GU	6	2	3	4	3	0	0	0	0	0	1	1
M2 GU	4	1	1	3	3	1	25	33	33	0	0	0
M1 GC	Pas de 2ème session									0	0	0
M2 GC	7	0	0	7	7	7	100	100	100	0	0	0
M1 ESSH	17	14	16	3	1	0	0	0	0	0	0	0
M1 FLE	7	3	3	4	4	2	29	50	50	0	0	0
M2 FLE pro	15	0	7	15	8	3	20	20	38	0	0	0
M2 FLE rech	10	1	1	9	9	3	30	33	33	0	0	0
M1 CCNV	4	2	2	2	2	1	25	50	50	0	0	0
M2 CCNV	11	2	4	9	7	5	45	56	71	1	0	1
TOTAL	56	25	37	56	44	13				1	1	2

Les Unités d'Enseignement Libres (U.E.L.), une opportunité à saisir !

U.E.L. Santé et engagement personnalisé

Les U.E.L. sont facultatives et représentent bien souvent une source d'enrichissement personnelle. Si la motivation première peut être l'obtention de crédits supplémentaires, nous nous attachons à doubler cette motivation par une invitation à un engagement personnalisé de l'étudiant. Ce pari nous semble aujourd'hui réussi par l'investissement des étudiants constaté en formation. Il leur offre un espace différent et original d'apprentissage, tout en s'inscrivant dans le cadre universitaire.

Depuis le passage au système universitaire L.M.D., les Unités d'Enseignement Libres (U.E.L.) ont succédé aux Unités de Valeur (U.V.) à points de bonification. Il aura donc fallu formater nos propositions d'enseignement pour les faire entrer dans le cadre du L.M.D. Ainsi l'ensemble des U.E.L. proposées par le Service Universitaire de Médecine Préventive, comporte chacune 30 heures d'enseignement par semestre.

Chaque U.E.L. après examen peut permettre l'obtention de 3 crédits européens (3 E.C.T.S. pour European Credits Transfer System). Destinées en priorité aux étudiants de licence, ces U.E.L. permettent de « récupérer » des crédits manquants (maximum 12 E.C.T.S., soit 4 U.E.L. validées) sur un total de 180 E.C.T.S. nécessaires pour la validation des trois premières années d'études universitaires.

Une exigence de niveau

La reconnaissance au niveau européen nous oblige à des normes d'évaluation, garantissant un niveau suffisant d'acquisition par l'étudiant. Cette évaluation est validée par un contrôle de connaissances assortie bien souvent d'un entretien individuel sous forme de bilan de formation.

Ces acquisitions se doublent d'un savoir-faire et d'un savoir-être que nous souhaitons développer chez nos étudiants inscrits.

Présentation des U.E.L. proposées par le Service Commun de Médecine Préventive Universitaire.

Trois thèmes sont actuellement abordés à travers notre offre de formation :

La prévention santé

Cette U.E. a pour objectif de permettre à l'étudiant une meilleure connaissance de lui-même, pour tendre vers un équilibre de vie personnelle. Il s'agit d'aborder des thèmes concernant particulièrement la vie étudiante et les difficultés qui peuvent être rencontrées. Nous proposons ainsi des moyens de gérer au mieux son « capital santé » par une formation à la gestion du stress ou une sensibilisation aux comportements à risque en matière de toxicomanie. La formation pourra être complétée au deuxième semestre par l'obtention du brevet S.S.T. (sauveteur secouriste du travail), nécessaire aujourd'hui pour l'inscription aux concours de l'I.U.F.M.



La prévention du mal-être.

Nous avons privilégié dans cette U.E. l'abord psychologique du développement de l'individu. En comprenant les rouages, il s'agit avant tout de comprendre les différentes ruptures, voire blessures d'un parcours de vie. Ainsi le sujet est amené à mieux se connaître et appréhender autrui dans une réalité qui parfois lui échappait.

A travers des mises en situation, nous privilégions le vécu expérientiel dans la reconnaissance et la prise en charge à son niveau, de la personne en souffrance. Enfin tout ce qui concerne le parcours suicidaire, de l'idéation au passage à l'acte, est développé pour mieux comprendre la souffrance psychique et les modalités possible d'intervention en terme de prévention.

La prévention des conduites à risque en matière de sexualité

Afin que la question de la sexualité soit moins vécue de manière taboue, mais plus comme une expression de soi et de rencontre, nous proposons au cours de cette U.E.L. des temps de discussion autour de connaissances remises à jour. Nous nous sommes ainsi rendu compte que les connaissances en matière de sexualité (contraception, cycles hormonaux, grossesses, I.S.T. ou in-

fections sexuellement transmissibles) restaient souvent floues et mal assimilées. Il nous a aussi semblé important d'explicitier les différences homme/femme en terme d'approche de la sexualité pour favoriser une meilleure compréhension de soi même et de l'autre.

A travers des exposés, des groupes de discussion animés, il s'agit pour les étudiants de vivre plus harmonieusement leur sexualité tout en évitant les risques majeurs.

Philosophie de nos enseignements

L'ensemble des unités d'enseignement proposées se caractérisent par une « invitation » : celle pour l'étudiant de pouvoir s'exprimer à partir de ses propres savoirs, expériences et questionnements. Il ne s'agit plus à proprement parler de cours magistral, mais plutôt d'éléments de savoirs apportés en réponses à des questionnements et problématiques liés aux vécus de chacun.

Nous privilégions au cours de la formation les temps de parole et les mises en situations. Les groupes ne dépassent généralement pas 20 étudiants. Les étudiants sont amenés à construire leurs propres savoirs sous formes d'exposés par exemple. Ils construisent un savoir-être dans les mises en situation sous forme de jeu de rôle. Enfin ils disposent de suffisamment d'apports théoriques et pratiques pour élaborer leur propre pensée et actions qui en découlent. Ces U.E.L. sont donc une opportunité à saisir, vers une meilleure connaissance de soi et de l'autre. Nous les avons voulu comme un temps de développement personnel, qui est certes difficile à quantifier ou noter. Notre évaluation finale, sous forme qualitative par un entretien individuel, se double d'un contrôle de connaissance (à conditions que l'étudiant ait assisté à 80% des enseignements). Ce contrôle vise à vérifier l'acquisition d'un minimum de base de savoirs indispensables après la formation.

En conclusion

Depuis bientôt 10 ans le Service de médecine Préventive a développé son offre de formation en faveur des étudiants. Sous forme d'Unités de Valeur ou U.E.L. notre politique a toujours été d'œuvrer vers une reconnaissance universitaire des questions de

santé étudiante. Le passage au L.M.D a été pour nous l'occasion d'asseoir la reconnaissance de notre formation puisqu'elle s'inscrit dans une dimension européenne. Les crédits ainsi acquis à l'Université de La Réunion sont validés dans un parcours qui peut se poursuivre ailleurs.

Enfin nous sommes heureux d'offrir un enseignement de qualité où les étudiants prennent un plaisir manifeste, basé sur le volontariat et leur engagement personnalisé. A la construction de savoirs, se rajoute la construction de leur personnalité dans un processus psychique en cours que représente le temps de la post-adolescence¹. Autre source de satisfaction, celle de constater que certains étudiants deviennent de véritables acteurs de préventions, voire investissent un parcours professionnel de prévention en santé publique.



¹ Cf. VAUTHIER M., (2006). *L'Université, une épreuve de séparation*. Thèse de doctorat en psychologie soutenue le 26 janvier 2006. Université Aix-marseille 1. UFR de Psychologie et Sciences de l'Éducation.

VIE UNIVERSITAIRE

L'Institut Universitaire de la Formation des Maîtres (IUFM) de La Réunion

Organisation et missions de l'IUFM

Depuis le 1er janvier 2008, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de La Réunion a changé de statut : ancien établissement public administratif, il est devenu école interne de l'Université de La Réunion, au sens de l'article L 713-9 du code de l'éducation. Il est administré par un conseil d'école et dirigé par un directeur.

L' IUFM a pour mission :

- d'organiser des formations de préparation aux divers concours de recrutement des professeurs qui enseigneront dans les écoles, les collèges et les lycées, dans le cadre de l'enseignement général, de l'enseignement technique, de l'enseignement professionnel et de l'enseignement spécialisé, ainsi que des conseillers principaux d'éducation ;
- d'assurer la formation professionnelle initiale des stagiaires admis à ces concours, et la formation continue des enseignants du premier et du second degrés ;
- de développer des activités de recherche en éducation.

Se préparer, se former à l'IUFM

L'IUFM de l'Académie de La Réunion forme, en deux ans, aux métiers de l'éducation, les futurs professeurs des écoles, des collèges, des lycées de l'enseignement général, technologique et professionnel et les conseillers principaux d'éducation.

• La première année conduit aux concours de recrutement donnant accès à la fonction publique, ouverts à tout titulaire d'une licence, titre ou diplôme équivalent.

Pour les professeurs des écoles, les concours sont académiques et l'affectation départementale.

Pour les professeurs des lycées, collèges et les conseillers principaux d'éducation, les concours sont nationaux et l'affectation nationale.

• La seconde année est ouverte aux candidats ayant subi avec succès les épreuves des concours de recrutement. Nommés professeurs stagiaires, ils reçoivent une formation à caractère fortement professionnel, validée par l'Institut. La certification finale et la titularisation interviennent à l'issue de cette seconde année de formation et sont proposées par un jury académique.

Recrutement

Peuvent postuler à l'admission en première année les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et, dans certaines conditions, les candidats ayant cinq ans d'expérience professionnelle, s'ils préparent le CAPLP ou le CAPET ou s'ils candidatent en 3ème voie au concours de Professeur des Ecoles.

Les mères de trois enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés de ces conditions, dans certaines formations.

L'admission en première année dépend du cursus, des diplômes, de l'expérience dans les activités éducatives et péri-éducatives, des activités professionnelles antérieures ainsi que d'un test de présélection pour les candidats au Professorat des écoles.

Certains pré-requis peuvent être exigés des candidats à l'admission et aux concours (attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1, 50 m nage libre en piscine ou sauvetage aquatique).

Devenu une composante de l'Université de la Réunion le 1er janvier 2008, l'IUFM souhaite offrir une plus grande visibilité de ses formations et de leur efficacité, et se doter, dans cette perspective, d'un outil lui permettant de recueillir des informations et de conduire des analyses utiles aux acteurs et partenaires qui s'intéressent aux dispositifs de formation initiale des enseignants à la Réunion.

L'Observatoire des Modalités de Recrutement et de Formation (OMRF) à l'IUFM de La Réunion

L'IUFM de la Réunion a donc créé, quelques mois avant son intégration à l'Université, un Observatoire des modalités de recrutement et de formation (OMRF) de ses étudiants et de ses stagiaires, qui vient compléter l'ensemble des observatoires des diverses composantes associés à l'OFIP (Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle) à l'Université de la Réunion.

A un niveau interne, les études conduites étayeront et renforceront la réflexion sur les maquettes et les modalités de formation proposées aux étudiants de l'IUFM préparant les concours de recrutement des enseignants du second degré (CAPES), des conseillers principaux d'éducation et des professeurs des écoles stagiaires (CRPE), ainsi qu'aux lauréats de ces concours lors de l'année de professionnalisation qui précède leur titularisation dans l'Education nationale.

Les analyses de l'OMRF permettront en outre de répondre aux demandes de « la Commission nationale d'évaluation de la formation des maîtres qui évaluera la qualité des formations dispensées dans chaque IUFM » (cf. arrêté du 19 décembre 2006 portant Cahiers des charges de la formation des maîtres en IUFM).

En 2007-2008, deux chantiers ont été lancés par l'observatoire de l'IUFM :

- une première étude porte sur le poids de certains déterminants sociologiques et scolaires sur la réussite des étudiants PE1 de l'IUFM au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Réalisée par Azzedine SI MOUSSA, Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de la Réunion, elle vise à contribuer à la connaissance du profil des lauréats issus de l'IUFM.

L'article ci-après, d'A. SI MOUSSA, présente certaines données significatives tirées d'un premier rapport d'étude produit en février 2008 sur la promotion (PE1) 2005-2006.

- une seconde étude débutée en juin 2007 analyse les représentations qu'ont les professeurs des écoles stagiaires (PE2) issus des promotions 2006-2007 et 2007-2008 de l'efficacité de la formation dont ils ont bénéficié durant leur année de professionnalisation à l'IUFM. Conduite par Philippe Guillot, chargé de mission pour l'Observatoire à l'IUFM, et Christophe MARSOLLIER, directeur adjoint de l'IUFM, responsable de l'OMRF, cette étude s'appuie sur deux enquêtes menées en juin 2007 et juin 2008 et des entretiens conduits auprès des PE2 concernés.

Avant la publication du rapport final, nous présentons d'ores et déjà, ci-dessous, une synthèse des données recueillies sur le degré de satisfaction des stagiaires (PE2) vis-à-vis du dispositif d'information de l'IUFM puis, de manière très synthétique, sur la perception de l'efficacité du dispositif général de formation à l'IUFM au regard des compétences en jeu dans la formation des professeurs des écoles stagiaires.

L'appréciation du dispositif d'information des stagiaires (PE2)

Plus de quatre professeurs des écoles stagiaires (PE2) sur cinq apprécient l'information qui leur a été donnée sur l'ensemble du plan de formation et sur le processus de validation de la formation qui se développe tout au long de l'année de professionnalisation à l'IUFM.

L'information sur l'ensemble des dispositifs de formation

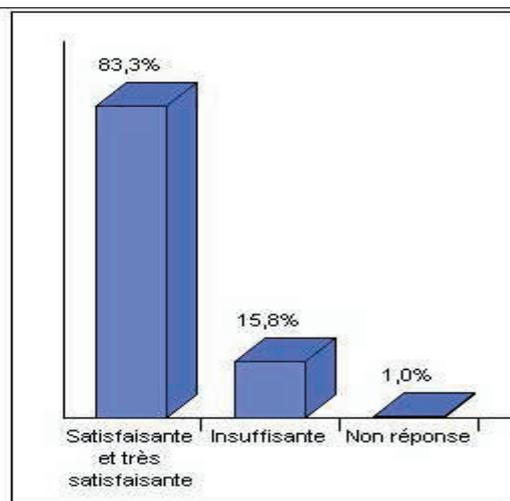
Cette information vous a semblé---	Nb. cit.	Fréq.
Satisfaisante	167	79,9%
Insuffisante	33	15,8%
Très satisfaisante	7	3,3%
Non réponse	2	1,0%
TOTAL OBS.	209	100%

Moyenne = 1,87 Ecart-type = 0,42

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Insuffisante) à 3 (Très satisfaisante).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.



L'information relative au processus de validation

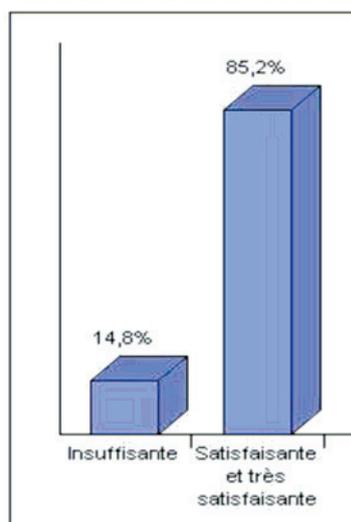
L'information relative au processus de validation de la formation vous a semblé...

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Insuffisante) à 3 (Très satisfaisante).

	Nb. cit.	Fréq.
Insuffisante	31	14,8%
Satisfaisante	160	76,6%
Très satisfaisante	18	8,6%
TOTAL OBS.	209	100%

Moyenne = 1,94 Ecart-type = 0,48



D'après les stagiaires, sur le plan de leur information, c'est la réunion de rentrée qui joue le rôle majeur, devant le Guide de l'étudiant et du stagiaire, lui aussi bien apprécié. En revanche, le site Internet semble peu fréquenté puisque seul un stagiaire sur cinq le mentionne. Sa récente mise à jour devrait rehausser dans l'avenir cette donnée statistique. Quant aux informateurs « autres », il s'agit généralement d'anciens stagiaires ayant été formés dans l'établissement (Voir schéma ci-contre).

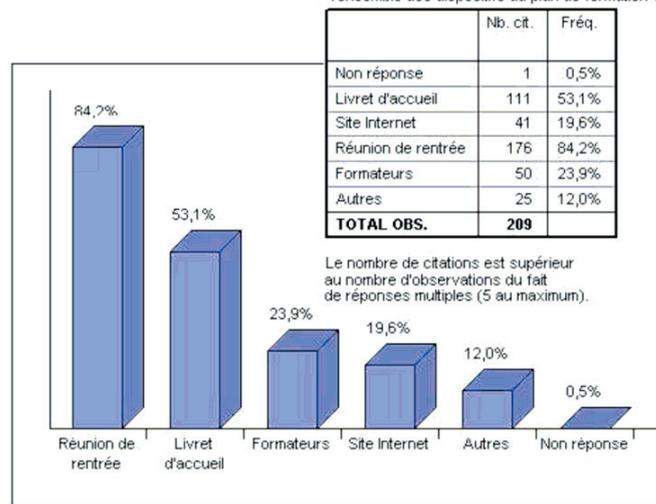
Points forts et points faibles de la « formation dans son ensemble »

Depuis cette année 2007-2008, la formation des enseignants stagiaires premier et second degrés des IUFM est articulée autour de 10 compétences professionnelles visées dans tous les IUFM (cf. arrêté du 19 décembre 2006 portant Cahiers des charges de la formation des maîtres en IUFM).

Si l'on considère, au regard de ces 10 compétences, le précédent Plan de formation mis en œuvre jusqu'en juillet 2007, l'analyse des réponses aux questions soumises aux PE2 fait apparaître que :

- la formation à l'IUFM de la Réunion est jugée positivement sur les plans épistémologique et didactique, ainsi que du point de vue de sa capacité à permettre aux stagiaires de se former seul et d'innover, notamment grâce au dispositif de formation par alternance qui permet aux stagiaires de se former par l'expérience d'un stage en responsabilité dans chacun des 3 cycles de l'école primaire ;

Comment avez-vous été informé de l'ensemble des dispositifs du plan de formation ?



- l'opinion des PE2 est plus sévère dans certains domaines pédagogiques : formation au travail en équipe, prise en compte de l'hétérogénéité des classes, maîtrise des TICE et évaluation des élèves.

Les données dans le tableau ci-après et qui recourent d'ailleurs en partie les analyses nationales conduites par le DEP (Direction de l'Evaluation et de la Prospective), indiquent certains domaines de compétences sur lesquels la pré-professionnalisation des étudiants en licence ainsi que la formation à l'IUFM devront porter leur accent dans les prochaines années.

Philippe GUILLOT et Christophe MARSOLLIER
 Observatoire des Modalités de Recrutement
 et de Formation à l'IUFM de la Réunion (OMRF)

L'efficacité de l'IUFM dans la formation aux 10 compétences du Cahier des charges

Compétences	Degré d'efficacité	
	% *	Moyenne**
1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et avoir une bonne culture générale	68,9	2,83
2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	67,0	2,77
3. Se former (seul) et innover	65,1	2,89
4. Concevoir son enseignement (préparations didactiques, etc.)	57,9	2,63
5. Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable	56,9	2,63
6. Mettre en oeuvre son enseignement	47,8	2,56
7. Prendre en compte la diversité des élèves	44,5	2,49
8. Maîtriser les technologies de l'information et la communication	40,2	2,46
9. Travailler en équipe et coopérer avec les partenaires de l'école	32,1	2,26
10. Évaluer les élèves	31,1	2,31

* La question posée était à réponse unique sur une échelle : « formation non concernée » ; « peu efficace » ; « efficace » ; « très efficace ». Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (formation non concernée) à 4 (formation très efficace). Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses. La moyenne se situe à 2,5. Les chiffres figurant dans ces deux colonnes correspondent aux appréciations portées par les personnes interrogées sur l'ensemble de la formation (voir en annexe, les tableaux intitulés « Appréciation sur l'ensemble de la formation » établis pour chaque compétence. Ils diffèrent donc légèrement des valeurs moyennes qui apparaissent dans les tableaux des pages suivantes, calculées à partir des valeurs moyennes de chaque module de formation.

**données obtenues par regroupement des réponses : « Efficace » et « très efficace ».

Concours de recrutement de professeurs des écoles

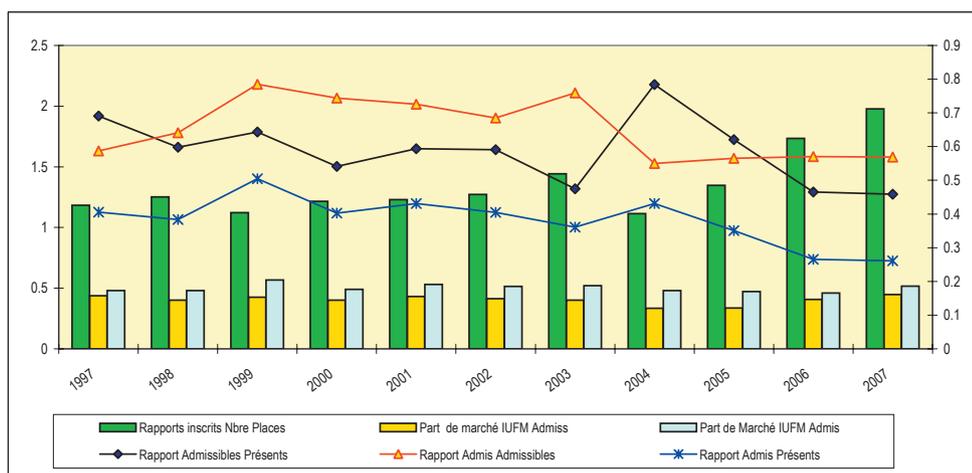
Statistiques Concours Externe

PE1 de l'année

	Nombre Places Concours	Etudiants IUFM Présents	Rapports inscrits Nbre Places	Etudiants IUFM Admissibles	Rapport Admissibles Présents	Nombre Admissibles Académie	Part de marché IUFM Admiss	Etudiants IUFM Admis	Rapport Admis Admissibles	Rapport Admis Présents	Part de Marché IUFM Admis
2000	190	231	121.58%	125	54.11%	311	40.19%	93	74.40%	40.26%	48.95%
2001	200	246	123.00%	146	59.35%	338	43.20%	106	72.60%	43.09%	53.00%
2002	194	247	127.32%	146	59.11%	353	41.36%	100	68.49%	40.49%	51.55%
2003	194	280	144.33%	133	47.50%	332	40.06%	101	75.94%	36.07%	52.06%
2004	229	255	111.35%	200	78.43%	598	33.44%	110	55.00%	43.14%	48.03%
2005	184	248	134.78%	154	62.10%	457	33.70%	87	56.49%	35.08%	47.28%
2006	150	260	173.33%	121	46.54%	297	40.74%	69	57.02%	26.54%	46.00%
2007	128	253	197.66%	116	45.85%	259	44.79%	66	56.90%	26.09%	51.56%

nouveau concours 2003

nouveau concours 2006



CONCOURS	2003					2004					2005					2006					2007								
	Postes au concours national	Nombre			%	Postes au concours national	Nombre			%	Postes au concours national	Nombre			%	Postes au concours national	Nombre			%	Postes au concours national	Nombre			%				
		A C C A D E M I E	IUFM		IUFM / ACAD		A C C A D E M I E	IUFM		IUFM / ACAD		A C C A D E M I E	IUFM		IUFM / ACAD		A C C A D E M I E	IUFM		IUFM / ACAD		A C C A D E M I E	IUFM		IUFM / ACAD	A C C A D E M I E	IUFM		IUFM / ACAD
			de la formation	année antérieure					de la formation				année antérieure					de la formation	année antérieure					de la formation			année antérieure		
dont :				%				%				%				%				%				%					
CPE	600	8	5	1	75	380	7	2	2	57	415	9	3	3	66	200	2	2	0	100	200	8	4	3	87				
CAPEPS	1330	6	5	1	100	780	6	4	2	100	800	3	3	0	100	400	7	7	0	100	400	4	4	0	100				
ANGLAIS	1371	14	8	1	64	836	11	8	1	81	1020	16	15	0	93	1020	15	12	1	86	1086	23	15	2	73				
CREOLE	8	4	3	0	75	4	3	3	0	100	4	3	3	0	100	4	3	2	1	100	4	3	3	0	100				
DOCUMENTATION	240	3	2	1	100	233	2	1	1	100	285	2	1	1	100	180	3	2	0	66	180	6	2	3	83				
ESPAGNOL	733	14	11	1	85	425	4	4	0	100	400	6	4	1	83	400	4	4	0	100	425	9	8	1	100				
HISTOIRE GEOGR.	1030	4	3	0	75	850	0	0	0	0	1040	7	6	0	85	730	6	5	1	100	730	1	1	0	100				
LETTRES MOD.	1365	4	3	1	100	1153	10	10	0	100	1364	10	5	1	60	980	7	6	0	85	980	10	7	0	70				
MATHEMATIQUES	1195	11	7	1	73	1003	15	11	1	80	1310	20	11	3	70	952	7	2	1	42	952	18	14	1	83				
PHYS&ELECT APPL	55	6	4	1	83	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
PHYS.&CHIMIE	800	11	10	1	100	663	10	8	1	90	830	10	5	1	60	610	7	6	0	85	610	5	3	1	80				
SC. VIE & TERRE	855	14	12	1	92	594	14	10	2	85	565	7	6	0	85	370	9	6	2	89	370	5	4	1	100				
SC.ECO.&SOC	75	0	0	0	0	74	0	0	0	0	92	0	0	0	0	67	0	0	0	0	67	0	0	0	0				
CAPET																													
ECO & GES ADM	85	2	1	1	100	53	2	1	0	50	80	1	0	0	0	45	0	0	0	0	45	1	1	0	100				
ECO GES COMP B	110	3	1	0	33	68	1	0	0	0	90	2	1	0	50	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
ECO GES COMM C	90	5	3	0	60	58	2	0	0	0	90	2	2	0	100	49	1	1	0	100	49	1	0	0	0				
GEN ELEC B	55	2	2	0	100	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
GEN MECA	55	2	2	0	100	35	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
TECHNOLOGIE	275	6	4	0	67	180	2	2	0	100	265	1	0	1	100	132	3	3	0	100	132	1	1	0	100				
PLP																													
COMMUN.ADM.BUR	100	2	1	0	50	67	1	0	0	0	83	4	2	1	75	56	2	1	0	50	56	3	1	1	66				
COMPTABIL.BUR	156	8	1	0	12	95	3	1	1	66	98	7	2	0	28	66	2	1	0	50	66	6	5	0	83				
GENIE ELEC	125	4	0	0	0	40	0	0	0	0	48	2	2	0	100	35	3	3	0	100	35	2	2	0	100				
GENIE MECA	145	9	2	0	22	113	5	2	0	40	120	3	3	0	100	81	1	1	0	100	81	11	9	0	82				
LETTRES ANGLAIS	315	11	2	3	45	100	1	0	1	100	80	2	1	0	50	80	4	1	0	25	80	3	0	0	0				
LETTRES HIST.	470	12	6	1	58	300	4	3	0	75	350	7	1	1	28	225	6	1	2	50	225	2	1	0	50				
MATH.SC.PHYS	496	15	5	1	40	290	9	2	0	22	300	7	2	1	42	210	4	1	1	50	210	7	3	2	71				
VENTE	156	9	2	1	33	110	6	2	0	33	150	6	2	2	66	95	1	0	1	100	109	4	4	0	100				
Total 2nd degré		189	105	17	64		119	74	12	72		137	80	16	70		97	67	10	79		133	92	15	80				

Les résultats font apparaître 1) le nombre de postes publiés au niveau national (il n'existe pas de répartition académique préalable), 2) le nombre de candidats admis sur l'académie, et 3) la part que représentent les candidats IUFM (année en cours et 3 années antérieures, selon les critères du Ministère) parmi ces admis. Il est important d'observer que malgré la baisse très significative des postes depuis 2004, une part importante (entre 70 et 80% en moyenne) des lauréats sont des candidats préparés à l'IUFM de La Réunion.

Profil universitaire et réussite à l'IUFM de La Réunion

La réussite au concours de professorat des écoles dépend de facteurs multiples, parmi lesquels le parcours de formation joue un rôle déterminant. Ce concours étant par essence pluri-disciplinaire, se pose la question de la réussite comparative des différents profils de formation, par exemple scientifiques et littéraires. Il ressort des résultats obtenus que le profil « Lettres et Sciences Humaines » domine parmi les candidats au concours mais que la réussite à celui-ci place nettement en tête les candidats de formation scientifique. De plus, les candidats formés hors département obtiennent en moyenne de meilleurs résultats. La hiérarchie des niveaux scolaires, construite de façon implicite dès le lycée entre les différentes filières disciplinaires, est donc reproduite au niveau du concours de l'IUFM qui valorise essentiellement des compétences académiques et cognitives de base.

L'objectif de cet article consiste à examiner, par le biais d'une analyse statistique, l'influence du parcours de formation sur la réussite des étudiants de l'IUFM de La Réunion au CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles). La population de référence prise en compte correspond à la promotion des PE1 de l'année 2005-06 qui se sont donc présentés à la session 2006 du concours. Il convient de rappeler que cette session 2006 inaugure un cycle nouveau puisqu'elle intègre des modifications fondamentales au niveau des épreuves d'admissibilité (introduction de l'histoire-géographie, des sciences et technologies, qui viennent s'ajouter aux mathématiques et au français). Les résultats obtenus par les candidats constituent à l'évidence un enjeu très important pour l'IUFM qui assure une préparation spécifique à ces épreuves mais aussi pour l'Université de La Réunion, principal « pré-formateur » dans ces différents domaines disciplinaires.

Les variables prises en compte pour l'analyse correspondent à une partie des informations directement disponibles dans les dossiers d'inscription des étudiants¹ à l'IUFM. Il s'agit donc d'une analyse secondaire de données, à la fois initiale et exploratoire, inscrite dans le cadre des différents travaux menés au sein de l'OMRF (Observatoire des Modalités de Recrutement et

de Formation). Quatre variables principales ont été retenues :

- la série du baccalauréat ;
- l'intitulé du diplôme de niveau bac+2 ;
- l'intitulé du diplôme² de niveau bac+3 ;
- l'origine géographique (académie du baccalauréat et des diplômes post-bac).

La nécessité d'introduire une dimension comparative conduit à prendre également en compte les caractéristiques de la population des PE2 2006-07, et donc de s'appuyer sur un suivi partiel de cohorte. Il en résulte la définition de 5 groupes-cibles d'étudiants ; tout d'abord, les deux « promotions » considérées de façon globales :

- PE1 2005-06 ;
- PE2 2006-07.

Puis les trois sous-groupes qui les composent selon la répartition suivante :

- PE1 2005-06 admis au concours 2006, et inscrits en PE2 2006-07 ;
- PE1 2005-06 refusés au concours 2006 ;
- PE2 2006-07 « nouveaux », c'est-à-dire ne figurant pas parmi les PE1 2005-06.

Du point de vue de l'IUFM, les groupes cibles privilégiés de l'analyse sont bien entendu ceux qu'ils ont formés, c'est-à-dire les deux sous-groupes composant les PE1, admis d'une part, refusés d'autre part, le 3ème sous-groupe des PE2 « nouveaux » jouant en quelque sorte le rôle de groupe « témoin ». En revanche, les étudiants issus de l'Université de La Réunion sont représentés dans l'ensemble des groupes considérés.

Dans les développements qui suivent, une première section sera consacrée à l'examen du « profil académique » des différents groupes précités. Nous verrons ensuite comment varient les taux

de réussite aux concours en fonction de ce profil.

Caractéristiques scolaires des PE1 / PE2

La série du baccalauréat constitue un premier indicateur très instructif : la structure du groupe des candidats et des reçus évolue de manière significative en faveur des bacheliers scientifiques dont la part passe de 40% à 47% (graphiques 1a et 1b ci-dessous), au détriment des bacheliers économiques et littéraires dont le poids diminue légèrement.

Graphiques 1a-1b : répartition des PE1 et PE2 selon la série du baccalauréat

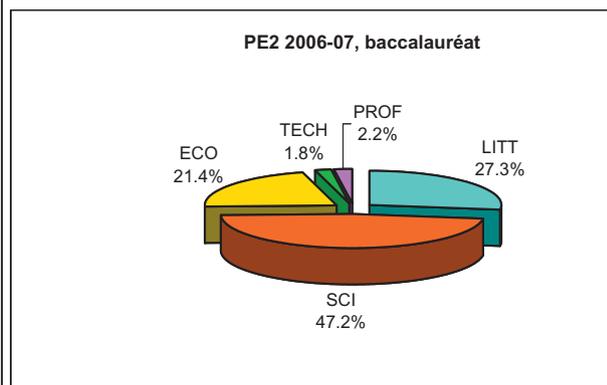
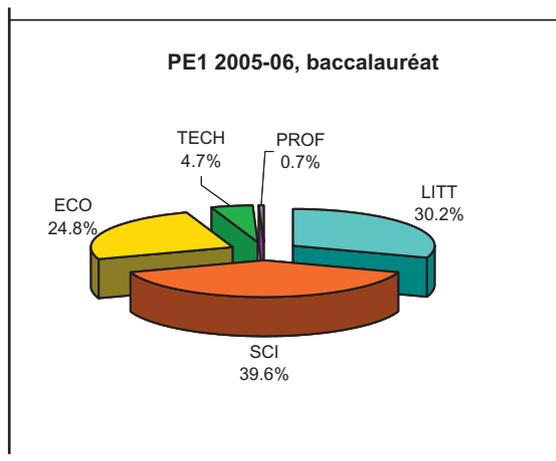


TABLEAU 1 : REPARTITION DES SOUS-GROUPES SELON LE BACCALAUREAT OBTENU

Série	Sous-groupe	PE1 admis	PE1 refusés	PE2 nouv
Littéraire		23,9	32,9	29,1
Économique et sociale		23,8	25,2	20,2
Scientifique		48,9	35,7	46,4
Technologique		2,3	5,7	1,6
Professionnelle		1,1	0,5	2,7
	total	100,0	100,0	100,0

La domination des scientifiques n'est toutefois pas écrasante, et l'on peut estimer que les bacheliers des trois séries générales sont bien représentés, la surprise venant peut-être justement du poids non négligeable (près de 25%) des « économistes ». La représentation des bacheliers des séries technologiques et professionnelles reste très symbolique (moins de 5%).

L'examen du type de baccalauréat des sous-groupes, PE1 admis et refusés, confirme la tendance dessinée précédemment, surtout au détriment des candidats littéraires (24% des admis contre 32% des refusés) au profit des scientifiques (49% des admis contre 36% des refusés). Les PE2 nouveaux se caractérisent également par un profil d'abord scientifique, comme finalement l'ensemble des sous-groupes considérés.

A la suite du baccalauréat, une autre distinction intéressante réside dans le type de diplôme obtenu, selon qu'il s'agit d'un

DEUG, d'un BTS ou DUT, ou encore d'un diplôme professionnel. La répartition entre ces trois types de diplôme est extrêmement déséquilibrée dans la mesure où la très grande majorité (environ 9 sur 10) des candidats et des lauréats a suivi un cursus universitaire « classique ». Ce résultat doit constituer un « signal d'alerte » au regard d'un phénomène de réorientation massif et local : l'afflux de candidats titulaires d'un BTS vers la licence de sciences de l'éducation en vue de l'obtention du concours ne se répercute pas en termes d'effectifs recensés à l'IUFM.

Concernant la **répartition disciplinaire des différents DEUG**³, les résultats ci-dessous portent uniquement⁴ sur 251 étudiants en PE1 et 216 en PE2, regroupés par grands champs disciplinaires (voir annexes).

Graphiques 2a-2b : répartition des PE1/2 selon le DEUG

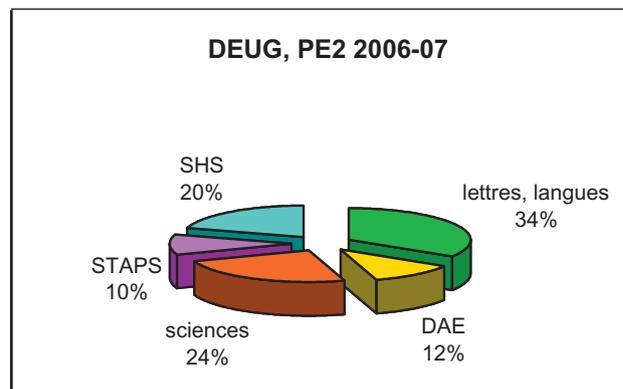
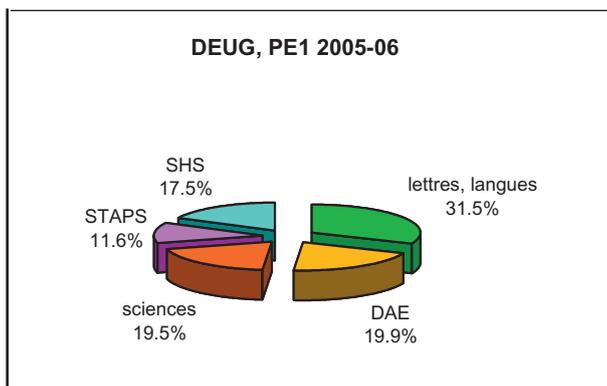


TABLEAU 2 : REPARTITION DES SOUS-GROUPES SELON LE DEUG OBTENU

Secteur disciplinaire	Sous-groupe	PE1adm III	PE1ref IV	PE2nouV V
Lettres, Langues		32,4	30,9	34,5
SHS (sciences humaines et sociales)		12,7	19,3	24,1
DAE (droit-AES-économie)		18,3	21,0	8,3
Sciences		26,8	16,6	22,8
STAPS		9,9	12,2	10,3
	total	100,0	100,0	100,0

Il ressort que le secteur «Lettres et Sciences Humaines » reste le profil majoritaire (49% en PE1, 54% en PE2), suivi par le secteur scientifique qui progresse également, en proportion, pour représenter plus de 34% des PE2. C'est donc le secteur juridique et économique qui voit son poids diminuer, très nettement, entre les deux années. Notons toutefois qu'en valeur absolue (nombre « réel » d'étudiants), seul l'effectif des DEUG scientifiques augmente, légèrement, d'une année sur l'autre. Les titulaires d'un baccalauréat scientifique n'ont donc pas nécessairement opté pour des études scientifiques, contribuant par exemple à une plus grande représentation des DEUG littéraires.

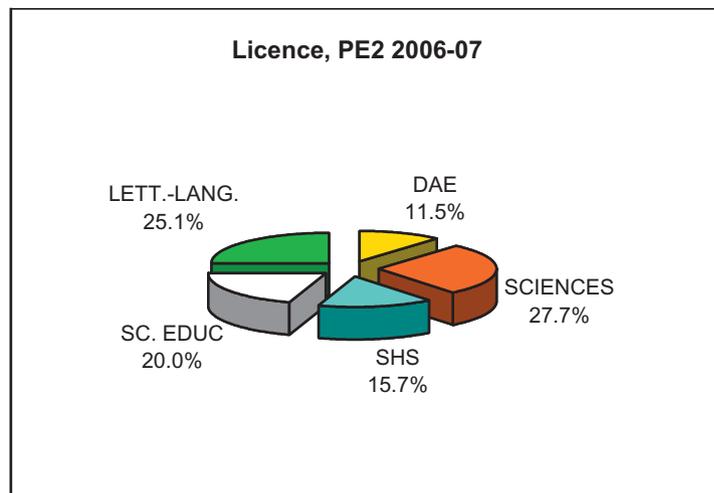
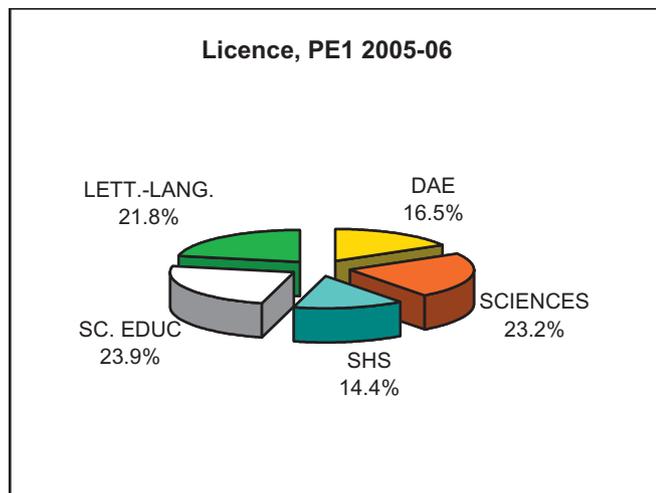
Pour les trois sous-groupes issus des promotions PE1 et PE2, on observe une stabilité relative pour la représentation des profils littéraires (entre 31 et 35%) et STAPS (entre 10 et 12%). En revanche, les trois autres profils connaissent des variations importantes d'un sous-groupe à l'autre : les DEUG scientifiques sont représentés de façon beaucoup plus significative dans le sous-groupe III, les DEUG juridiques et économiques dans le sous-groupe IV et les DEUG de sciences humaines et sociales dans le sous-groupe V. Ceci renforce la thèse d'un profil disciplinaire

post-bac relativement partagé dont le lien direct avec la réussite au concours CRPE n'est peut-être pas évident à établir.

Au niveau de la licence obtenue, les données disponibles sont un peu plus conséquentes (284 PE1 et 235 PE2) que précédemment. Le profil LSH (Lettres et Sciences Humaines) est nettement plus marqué (voir graphiques 3a-b en page suivante) qu'au niveau bac+2, essentiellement grâce à l'apport des licences de sciences de l'éducation qui représentent à elles seules près d'un quart des PE1 mais « seulement » 1/5ème des PE2.

Globalement, le groupe littéraire représente environ 60% des deux promotions PE1 et PE2 contre environ ¼ pour les titulaires d'une licence scientifique. Les effectifs correspondant à ces différents profils sont tous en baisse d'une année sur l'autre, très légèrement pour les secteurs sciences, SHS, lettres-langues, et de manière beaucoup plus forte pour les sciences de l'éducation et le secteur Droit-AES-Economie. Concernant le sous-groupe des sciences de l'éducation, leur profil antérieur à la licence, au niveau du DEUG, est également littéraire pour 38% d'entre eux en PE1 et 53% en PE2.

Graphiques 3a-3b : répartition des PE1/2 selon la licence



Secteur disciplinaire	Sous-groupe	PE1adm III	PE1ref IV	PE2nouv V
Lettres, Langues		22,2	21,7	26,6
Sciences de l'éducation		21,0	25,1	19,5
SHS		11,1	15,8	18,2
DAE		17,3	16,2	8,4
Sciences		28,4	21,2	27,3
	total	100,0	100,0	100,0

La répartition dans nos trois sous-groupes de référence (admis, refusés, nouveaux) confirme la tendance observée au niveau du DEUG : le secteur Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales représentent plus de 62% des refusés et des nouveaux mais « seulement » 52% du groupe des admis.

Le poids des différents secteurs disciplinaires varie de façon assez significative d'un sous-groupe à l'autre, marquant des évolutions a priori contradictoires : les SHS sont peu nombreux chez les admis mais le plus représentés chez les « nouveaux ». A l'inverse, les licences DAE sont le plus représentées chez les admis et très faiblement représentées chez les « nouveaux ».

Les licences de sciences de l'éducation représentent un poids

équivalent à l'ensemble des licences Lettres-Langues chez les admis mais sont en proportion les plus nombreux parmi les « refusés ». Notons enfin que les licences scientifiques constituent le profil le plus important dans les deux autres groupes, « admis » et « nouveaux ».

Concernant l'origine géographique, les deux populations de référence de notre « cohorte » semblent présenter une structure différente : la proportion d'étudiants ayant passé leur baccalauréat à La Réunion et poursuivi leurs études dans la même académie est beaucoup plus importante (de 11 à 15 points d'écart) chez les PE1.

	PE1 05-06 [n=303]	PE2 06-07 [n=272]	PE1 05-06 admis [n=88]	PE1 05-06 refusés [n=215]	PE2 06-07 nouv. [n=184]
% bac Réunion	87,7	70,6	87,5	87,9	62,5
% bac+2 Réunion	81,3	66,1	75,3	83,6	61,3
% licence Réunion	81,8	69,4	78,3	82,8	64,8

Cette tendance s'explique par le profil des PE2 « nouveaux », beaucoup plus largement synonyme de formation effectuée hors département, pour plus du tiers d'entre eux. Une telle observation conduit à une interprétation favorable aux structures de formation extérieures à La Réunion et ne valorisant donc pas son université et son sub-système éducatif. Ceci renvoie à une réalité stratégique relevée de façon plus générale et qui consiste, pour des étudiants locaux, à privilégier un parcours de formation extérieur pour ensuite revenir passer un concours ou postuler à un emploi à La Réunion.

Au total, l'analyse du profil académique des étudiants de l'IUFM révèle donc des résultats particulièrement instructifs. Nous en retiendrons plus particulièrement quatre :

- le profil scientifique initial, lié au type de baccalauréat obtenu
- le poids très faible des profils « hors faculté » (technologiques, professionnels...)
- la domination globale d'un profil post-bac « Lettres, Langues Sciences Humaines et Sociales », renforcé par le recrutement des licences de sciences de l'éducation
- les variations significatives de représentation des différents profils disciplinaires selon les sous-groupes de référence, admis, refusés ou nouveaux.

Ces résultats montrent un profil relativement hétérogène pouvant entraîner l'observation de différences de réussite elles-même directement liées au parcours de formation.

Comparaison des taux de réussite

Le tableau 5 ci-dessous présente les taux de réussite au CRPE 2006 calculé⁵ en fonction des différentes variables scolaires évoquées précédemment. Globalement, ce taux de réussite s'établit, selon les effectifs pris en compte dans cette analyse, à 29%.

La hiérarchisation de la réussite au concours CRPE en fonction de la série du baccalauréat correspond aux représentations en cours sur la hiérarchie des niveaux scolaires qui en est inférée et place en haut de l'échelle les bacheliers scientifiques, suivis à distance respectable par les économistes puis par les littéraires et enfin, bien plus loin, par les bacheliers technologiques. Sur la base de l'hypothèse courante (regrettable mais réaliste...) que la

plupart des « meilleurs élèves » sur le plan scolaire passent un bac S, il se confirme que le concours de professorat des écoles profite d'abord à ces mêmes meilleurs élèves dont les compétences de base se révèlent décisives.

TABLEAU 5 : TAUX DE REUSSITE AU CRPE 2006

référence PE1 2005-06 (n=303)		(%)
Type de baccalauréat		
	Scientifique	36,4
	Economique	28,4
	Littéraire	23,3
	Technologique	14,3
DEUG		
	Sciences	38,8
	Lettres, Langues	29,1
	Droit-AES-Economie	26,0
	STAPS	24,1
	Sciences Humaines et Sociales	20,5
Licence		
	Sciences	34,8
	Droit-AES-Economie	29,8
	Lettres, Langues	29,0
	Sciences de l'éducation	25,0
	Sciences Humaines et Sociales	22,0
Bacheliers de La Réunion		
	Bacheliers d'autres académies	30,6
Bac+2 à La Réunion		
	Bac+2 d'autres académies	37,7
Licence à La Réunion		
	Licence d'autres académies	32,7

Le taux de réussite varie sensiblement selon la discipline du DEUG obtenu : même si les résultats doivent être interprétés avec prudence, ils confirment d'autres tendances significatives, la première étant l'avantage des candidats de formation scientifique, avantage toutefois peu évident pour les étudiants en provenance de la filière STAPS.

On remarque par ailleurs une nette différence de taux de réussite entre les candidats issus des filières « Lettres et Langues » et ceux issus des filières « Sciences Humaines et Sociales ».

Une fois de plus, il semble que les différences de réussite selon le DEUG choisi sont le reflet d'une hiérarchie scolaire qui se perpétue dans le choix des diplômes post-bac.

Au niveau de l'influence disciplinaire de la licence, cette tendance se confirme, avec un taux de réussite toujours largement à l'avantage des étudiants scientifiques. Les étudiants juristes et économistes (ayant aussi une culture mathématique ?) sont loin d'être pénalisés par « l'éloignement théorique » de leur formation tandis qu'au sein du secteur littéraire, l'échec des sciences humaines et sociales témoigne d'une certaine inefficacité, de même que celui des sciences de l'éducation, résultat objectivement peu surprenant eu égard à la nature des pré-requis du concours. Pour cette dernière discipline, les résultats sont évidemment particulièrement importants compte tenu de la part prépondérante prise par cette filière en termes d'effectifs accueillis et des représentations des étudiants (et des enseignants) dans ce domaine. Il est donc intéressant de s'interroger sur le profil des étudiants des sciences de l'éducation qui réussissent et qui échouent au concours.

Signalons que ces tendances ont été confirmées en utilisant des outils statistiques plus puissants (modélisation multivariée) qui permettent de mettre en évidence un différentiel de probabilité de réussite significatif entre les étudiants de formation scientifique et les autres.

Enfin, la différence de réussite liée au lieu d'obtention des diplômes semble également significative, particulièrement au niveau bac+2 (10 points d'écart) et de façon un peu moins nette au niveau bac+3 (4 points). L'interprétation qui en découle, soit en termes stratégiques (candidats qui vont se former en métropole puis reviennent passer le concours) soit migratoires (afflux de candidats d'origine métropolitaine), même si elle n'est pas tranchée, pose à l'évidence un questionnement sur l'influence du niveau de formation et de préparation acquis sur le plan local.

Au total, l'hétérogénéité des profils (section I) conduit bien à une hétérogénéité assez marquée des taux de réussite (section II). La plupart des résultats obtenus abondent dans le sens d'une meilleure réussite des candidats ayant acquis une bonne formation scolaire générale.

En termes de politique éducative, ces premiers résultats ⁶ confir-

ment l'impérieuse nécessité d'une réflexion concertée au niveau académique sur les mécanismes d'orientations post-bac et leurs conséquences, la complémentarité de l'offre de formation Université de La Réunion / IUFM et la promotion d'une évolution des représentations quant à l'efficacité supposée de certains parcours de formation vers l'IUFM.

*Azzedine SI MOUSSA, Maître de conférences,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chercheur associé à l'OMRF de l'IUFM de La Réunion*

¹ Nous tenons à remercier Muriel Grondin (service de la scolarité) et Fabien Herrmann (service informatique) pour leur disponibilité et leur réponse très rapide à notre demande de collecte des données.

² Nous avons retenu ici le 1er diplôme obtenu, pour les quelques (rare) cas de double formation.

³ Nous n'avons pas pris en compte les autres types de diplômes bac+2 en raison de la faiblesse des effectifs.

⁴ L'information sur le type de diplôme obtenu n'est pas toujours renseignée.

⁵ La méthode de calcul utilisée a simplement consisté à rapporter le nombre d'étudiants présentant la caractéristique prise en compte dans le sous-groupe des PEI admis au nombre total d'étudiants présentant cette même caractéristique parmi l'ensemble des PEI.

⁶ Les résultats de la session 2007 sont en cours d'exploitation. Il convient donc d'observer les précautions usuelles quant à l'interprétation de ces premiers résultats qui représentent une « photographie instantanée ».

Le C2I et les TICE en Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH): Etat des lieux et enjeux

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) souhaite s'orienter, de manière pragmatique et sans se départir de ses spécificités, vers les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), mises au service de ses étudiants et de ses enseignants. Outre la création d'un « patrimoine numérique pédagogique », la finalité d'une politique numérique dans l'enseignement supérieur doit consister en l'amélioration de la qualité de service aux étudiants, en vue de faciliter leur réussite dans le parcours universitaire. Tout étudiant est aussi amené à retirer, de son passage à l'université, un certain nombre de connaissances et de pratiques des outils informatiques qui l'aideront au mieux dans son insertion professionnelle. Dans cet esprit, le Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1 est accessible depuis l'année 2006-2007 en FLSH. Tout en permettant d'assimiler un référentiel dans une offre de formation, il aide à l'obtention d'une certification devenue importante sur le marché du travail. Dans un cadre plus large, il invite à se pencher sur les nouvelles orientations de la FLSH face aux enjeux numériques.

Depuis l'année 2003 et la « loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école », le développement des usages numériques des étudiants est devenu la priorité du Ministère de l'Education Nationale. L'objectif est de faire en sorte que les nouvelles générations soient formées aux nouvelles technologies et bénéficient, pendant leurs études, de la valeur ajoutée des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). C'est en ce sens que, dans le niveau supérieur, le projet UNR (Université Numérique en Région) a été mis en place, projet auquel participe aujourd'hui l'Université de La Réunion (UNR RUNCO, Réunion Campus Ouvert). Cela a eu pour conséquence le déploiement des Environnements Numériques de Travail (ENT) qui a facilité l'accès :

- des ordinateurs et réseaux aux étudiants (ouverture des salles libre-service avec des tuteurs, réseaux sans-fil WIFI, MIPE, micro-portable étudiant) ;
- aux ressources documentaires (Encyclopédie Universalis, Ro-

bert, Sciences Directes...) ;

- aux outils de communication et collaboratifs en ligne de même qu'aux ressources pédagogiques (Portail étudiant, Bureau virtuel, Moodle...) ;

- à leurs dossiers administratifs (emploi du temps, calendriers...)

Le plan pluriannuel pour la réussite en Licence met l'accent sur la maîtrise des TIC, aux côtés de celle des langues étrangères ou du renforcement de la maîtrise de l'expression écrite et orale. Si l'on en croit Henri Isaac, dans son récent rapport sur l'université numérique remis au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (2007), « La finalité de la politique numérique dans l'enseignement supérieur doit être l'amélioration de la qualité de service aux étudiants pour faciliter leur réussite dans le parcours universitaire ». L'auteur préconise une véritable « politique numérique » au sein de l'enseignement supérieur. Elle doit permettre à la communauté étudiante d'avoir accès à des ressources

pédagogiques essentielles à son apprentissage à tout moment et en tout lieu, garantir l'égalité des chances, créer des ressources numériques au plus près des dispositifs pédagogiques (afin d'en garantir les usages par les enseignants et les étudiants) et enfin rendre aisée l'appropriation des outils informatiques. Le but ultime est de faire en sorte que tout étudiant retire, de son passage à l'université, un large éventail de connaissances et de pratiques des outils numériques. Celles-ci incarneront une valeur ajoutée dans le cadre de son insertion professionnelle.

Les Objectifs TICE en FLSH : quelles applications de la politique numérique ?

La FLSH travaille depuis un certain nombre d'années à une orientation pragmatique vers les outils numériques pédagogiques au service de sa communauté. Elle bénéficie, pour se faire, du soutien de la cellule TICE (issue de l'UNR RUNCO), du correspondant du Centre de Ressources Informatiques (CRI) de la composante, ainsi que de l'investissement du service de la pédagogie et de nombreux enseignants et doctorants. Plusieurs domaines sont concernés.

En premier lieu, il s'agit de démocratiser les offres TICE aux étudiants. Cela implique de tendre vers un apprentissage à des espaces d'échanges et de collaboration numériques – tels que le Bureau Virtuel – dès leur inscription à l'université. Outre les fonctions mail et agenda, cette plate-forme (<http://monbureau.univ-reunion.fr>) permet l'accès à des documents pédagogiques (polycopiés, documents, exercices, ressources multimédias) sous format numérique. En outre, la politique de la composante consiste à renforcer les services aux étudiants par le biais de salles informatiques en libre-service et de la présence de Tuteurs TICE. Actuellement, 11 TutoTIC, financés par le Conseil général, officient chaque semestre en FLSH, en charge de la salle informatique InfoS2. D'autres salles, ouvertes aux étudiants, sont disponibles à la salle audiovisuelle ou encore à la Maison des étudiants.

Différentes pistes se destinent à ancrer plus fortement l'usage des TICE au sein de la composante, dans le droit fil d'une politique universitaire. Il s'agit d'amorcer le virage numérique à la

disposition des primo arrivants. A partir de l'année prochaine (2008-2009), un contenu « Initiation aux TICE » verra ainsi le jour. Il comportera trois volets :

- un premier volet qui se traduirait par la « maîtrise des Environnements Numériques de Travail », en particulier par une formation systématique au Bureau Virtuel, ainsi qu'une familiarisation avec la manipulation des différents contenus pédagogiques susceptibles de s'y trouver.
- un second volet « recherche documentaire » qui s'attellerait à la découverte du Service Commun de la Documentation (SCD), et plus particulièrement la recherche d'ouvrages et la manipulation des catalogues comme le SUDOC.
- un troisième volet « bureautique et internet », au travers de l'apprentissage des traitements de texte (rédaction tapuscrit, mise en forme d'un document) et de l'accès à différentes ressources pédagogiques sur Internet.

L'intérêt de cette offre TICE initiale est triple pour les étudiants. Ceux-ci pourront, dès le départ, se placer dans un environnement numérique, ce qui leur sera profitable dans la poursuite de leurs études ; ils assimileront un certain nombre de connaissances qu'ils conserveront, en dépit d'une potentielle situation d'échec (un des objectifs recherchés du ministère) ; enfin, ils entérineront de facto la maîtrise d'une partie du référentiel de la Certification Informatique et Internet (C2i – cf. supra), celle-ci étant dès lors « enclenchée » en première année du cycle L. Le cadre pédagogique dans lequel devrait s'inscrire cette initiation TICE sera l'Unité d'Enseignement « Méthodologie du travail universitaire », soit un total de 6h d'initiation TICE par étudiant (2h par volet).

Un second axe consiste à inciter davantage d'enseignants – beaucoup le font déjà – à s'approprier ces outils que sont les ENT, via une sensibilisation « douce », c'est-à-dire en exposant de manière précise leur intérêt à l'utilisation des TICE. Une organisation plus souple et modulable des enseignements est notamment mise en exergue. Plusieurs formations, aux contenus différents, existent déjà. Une « formation TICE, niveau 1 » est par exemple proposée aux enseignants intéressés par le Bureau Virtuel : l'accent est tout particulièrement mis sur les outils collaboratifs avec les

étudiants, la création de groupes et le partage de documents. Par ailleurs, d'autres formations aux ENT, de niveau 2 et 3, seront bientôt proposées en FLSH. Le niveau 2 consiste en la création de supports de cours multimédias (enregistrement audio/vidéo des enseignements, d'une présentation assistée par ordinateur, mise en ligne sur les plates-formes pédagogiques...). Quant au niveau 3, il vise à la scénarisation pédagogique à travers la plate-forme pédagogique Moodle (<http://tice.univ-reunion.fr/elearning>) : page web, séquence courte de cours, plan détaillé, QCM d'auto-évaluation etc. Notons, qu'avec le concours des tuteurs TICE, l'élaboration de « plaquettes » simples et explicatives du catalogue des applications du Bureau Virtuel est en cours de réalisation ; elles pourront prochainement être envoyées aux enseignants par messagerie électronique.

D'autres axes de réflexion existent encore, de nature à concerner la FLSH :

- Faire accéder un certain nombre d'informations relatives au fonctionnement universitaire (« services de vie » de l'étudiant) sur Internet : inscription, emploi du temps, information sur les examens, notes... D'ores et déjà, à partir du site de l'université, la plate-forme « Profetes » (<http://wapps.univ-reunion.fr/profetes>) permet d'avoir accès à l'offre de formation des différentes filières du cycle L.

- Développer les perspectives de cours en ligne en différé, avec l'essor des FOAD (Formation Ouverte et A Distance). A l'instar de ce qui se fait au sein d'autres universités, les « podcasts », c'est-à-dire le mode gratuit de diffusion de fichiers audio ou vidéo sur Internet, pourraient être mis à profit. La FLSH peut aussi ambitionner de travailler à la diffusion pédagogique de ressources de haute qualité produites par les universités et les laboratoires de recherche (films, conférences, entretiens...), en appui des cours. Il existe à ce sujet une vidéothèque de référence de l'enseignement supérieur, Canal-U, pilotée par le Centre de Ressources et d'Information sur les Multimédias (CERIMES). Il s'agit du centre de ressources par excellence de programmes audiovisuels, enrichis de documents pédagogiques, auquel pourrait contribuer l'Université de La Réunion via ses propres manifestations et productions (en y associant le Service Audiovisuel). L'élaboration d'un véritable « patrimoine numérique » pourrait

alors prendre la forme d'une intégration à L'Université Ouverte des Humanités (UOH) pour la FLSH. L'UOH fait partie des Universités Numériques Thématiques (UNT). Elle est consacrée aux champs disciplinaires des Sciences humaines et sociales, des Lettres, des Langues et des Arts (<http://www.uoh.fr/>).

- Pour finir, dans le cadre du Pôle de Recherche pour l'Enseignement Supérieur (PRES), contribuer au déploiement des outils permettant de consolider et d'assurer la visibilité des travaux de recherche. Pour cela, il conviendrait de déployer, de concert avec le Bureau Transversal des Colloques, de la Recherche et des Publications et le Laboratoire de Cartographie, l'application de gestion de conférences « OpenConf » (<http://irc2007.univ-reunion.fr/conference.html>). Il s'agit d'un outil de gestion des articles de recherche respectant le protocole ORI-OAI (Outil de Référencement et d'Indexation). Le patrimoine numérique de FLSH n'en serait qu'étoffé.

Un dernier axe consiste à consolider l'offre de certification du Certificat Informatique et Internet (C2i). Disponible en FLSH depuis l'année 2006-2007, le C2i peut devenir un intermédiaire entre offre numérique de la composante et marché de l'emploi, à l'adresse des étudiants. En effet, la certification C2i revêt une importance indéniable et grandissante dans le cadre de l'insertion professionnelle. Visible sur un CV, elle attestera immédiatement d'une maîtrise d'aptitudes informatiques. De surcroît, son obtention deviendra obligatoire à l'inscription aux concours d'enseignement, ce qui représente un enjeu capital pour la FLSH, en raison de son fort adossement à l'IUFM. Il convient donc de nous y attarder.

Gros plan sur la certification C2i dans l'enseignement supérieur

L'ouverture de l'examen C2i s'est faite depuis l'année 2005-2006 à l'Université de La Réunion, la Faculté de Droit et d'Economie ayant été pionnière en la matière. Le C2i a été mis en place en 2006-2007 en Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Il atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. « Le C2i est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans

les établissements d'enseignement supérieur » (<http://www2.c2i.education.fr/>). Un référentiel national a été établi à cette fin. Ses grandes lignes peuvent s'esquisser de la façon suivante :

Regard sur le contenu du référentiel national C2i :

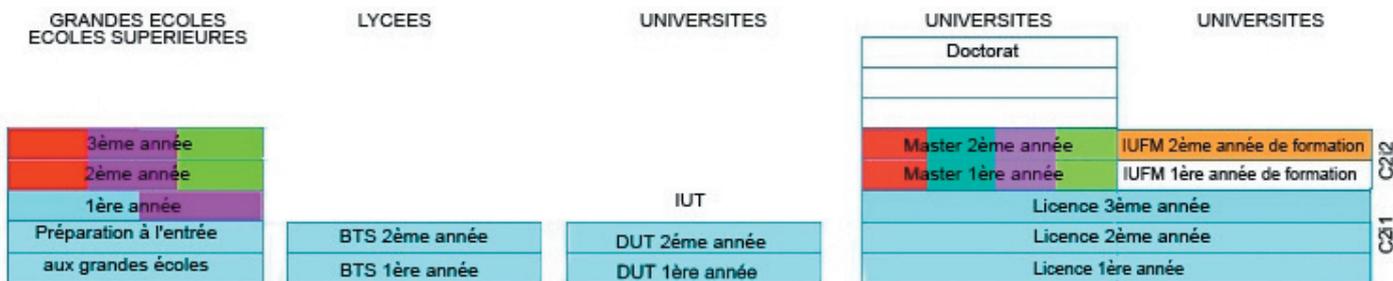
- Droits et enjeux des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).
- Culture générale autour de l'informatique et de l'Internet, concepts théoriques et vocabulaire.
- Codage de l'information, système et système d'exploitation : gestion des dossiers, fichiers, compression, etc.
- Bureautique : traitement de texte, tableur, présentation, etc.
- Internet : recherche, messagerie, etc.
- Conception d'une page WEB, traitement d'images
- ENT (Environnement Numérique de Travail).

Défini par la circulaire n° 2002-106 du 30 avril 2002 parue au B.O. n° 19 du 9 mai 2002 et expérimenté sur 38 établissements durant l'année universitaire 2003-2004, le certificat informatique et internet (C2i®) niveau 1 est maintenant généralisable sur l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur. Cela signifie que les établissements sont habilités à délivrer le certificat C2i® niveau 1, même si sa généralisation, dès le L1, semble

encore difficile à établir. Quel est le public concerné ? Sont admis à se présenter à la certification C2i® niveau 1 tous les étudiants engagés dans une formation de l'enseignement supérieur et inscrits dans un établissement universitaire. Pour être tout à fait précis, il est prévu deux niveaux C2i ; et c'est le premier qui concerne aujourd'hui directement la FLSH :

- un C2i niveau 1 d'exigence applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue. Ce premier niveau doit être acquis au plus tard au niveau de la Licence. Il sera à terme exigible à l'entrée à l'IUFM.

- un C2i niveau 2 qui fait l'objet d'exigences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées. Actuellement, cinq C2i niveau 2 existent ou sont en cours d'élaboration : le C2i niveau 2 Enseignants qui se déroule à l'IUFM, en deuxième année de formation, les C2i niveau 2 Métiers du droit, Métiers de la santé, Métiers de l'ingénieur et Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables en Master et/ou dans les grandes écoles. On comprend donc qu'au sortir de l'IUFM (pour ceux qui se prédestinent à cette voie et, rappelons-le, ils sont nombreux en FLSH), un individu devra détenir le C2i niveau 1 (que la FLSH propose), suivi du C2i niveau 2 Enseignants, auquel il pourra accéder, dans la continuité, à l'institut universitaire de formation des maîtres.



légende:

C2i niveau 1 Il est recommandé de commencer la formation dès la première année

C2i niveau 2 enseignant

C2i niveau 2 métiers du droit

C2i niveau 2 métiers de la santé

C2i niveau 2 métiers de l'ingénieur

C2i niveau 2 métiers de l'EAD (environnement et aménagement durables)

Il faut rappeler que « Tout postulant à la certification C2i® niveau 1 doit faire acte de candidature dans un cadre déterminé par l'établissement habilité » (dispositions de la circulaire du 7 avril 2005).

Les modalités de certification comprennent elles deux parties :

- une épreuve théorique de validation des compétences, sur la base de réponses apportées à un questionnaire couvrant des domaines généraux et transversaux du référentiel national. L'évaluation correspondant à cette partie entre pour un tiers dans l'évaluation totale ;

- une épreuve pratique de validation des compétences, couvrant au total sept domaines de compétences spécifiques et instrumentales du référentiel national (cf. supra). L'évaluation correspondant à cette partie entre pour sa part pour deux tiers dans l'évaluation totale.



Le certificat est délivré par l'établissement certificateur, par conséquent l'Université de La Réunion (et plus particulièrement par la DASE). Il est signé par le Président de l'établissement et est délivré sous format papier (dont on peut apercevoir un spécimen ci-dessous). Précisons qu'il s'agit d'un certificat national et non européen. De même, il convient de rappeler que le C2i est un

certificat et non un diplôme.

Cela signifie que le certificat « C2i® niveau 1 » certifie que l'intéressé qui le détient a acquis les compétences (savoir, savoir-faire) relatives à l'usage des outils informatiques et des réseaux.

Etat des lieux et consolidation du C2i en FLSH

Une formation informatique et internet, proposant un panel de compétences et préparant in fine au C2i, a été mise en place en FLSH. Elle est actuellement dispensée au niveau L3, sous la forme d'une UE libre (UEL, semestre 6), dont l'intitulé deviendra : « Maîtrise des Outils Numériques », pour un volume horaire de 18h. Cette formation en présentiel est appuyée par de l'e-learning (apprentissage en ligne), disponible depuis le site de l'Université de La Réunion, sur la plate-forme Moodle. Les étudiants, via leur login et mot de passe, peuvent y trouver des éléments de révision, des modules annexes du référentiel C2i – non vus en cours – ainsi que différentes applications pédagogiques. Des liens Internet sont également mis à leur disposition afin de perfectionner leur culture informatique.

Comment se déroule la formation en présentiel ? Sur un total de 18h offert par l'UEL en FLSH, deux parties se dégagent : 4h théoriques sur deux semaines et 14h pratiques sur sept semaines, le tout se déroulant en salle informatique C2i InfoS3. Cette salle héberge 14 postes informatiques PC.

Au total, 9 semaines de formation sont assurées par les trois formateurs TICE, tous doctorants : Jean-Fred De La Hogue et Mickaël Cambres des départements de géographie et d'histoire et Daniel David de l'IREMIA.

Répartition par niveau FLSH :

Nombre d'inscrits L3 C2i FLSH 2007-2008 : 238 étudiants

St Denis : 83 (formation UEL+ C2i final) + 69 (C2i final) =152 étudiants

Le Tampon : 35 (formation UEL+ C2i final) + 8 (C2i final) = 43 étudiants

Nombre d'inscrits C2i Master/doctorat (C2i final) : 25 étudiants (M1) +16 étudiants (M2) + 2 Doctorants = 43 étudiants

Les modalités de certification du C2i en FLSH consistent en une épreuve terminale en temps limité (de deux heures).

La certification C2i est également proposée aux étudiants de Masters, où seule l'auto-formation sous Moodle existe, complétée, depuis cette année, par des forums de discussion.

Au total, 238 étudiants se sont inscrits à la certification C2i de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines en 2007-2008, sur les sites de St Denis et du Tampon. La ventilation par filière témoigne d'une prédominance des filières « Sciences de l'édu-

cation » et « Histoire-Géographie » (à laquelle contribue le site du Tampon), suivie des Langues et de l'Histoire.

Ci-dessous, on peut avoir une idée du référentiel à assimiler, proposé en FLSH en présentiel, ainsi que les éléments (en rouge) disponibles via l'autoformation sur Internet.

Référentiel détaillé de la formation

1. Référentiel théorique

<i>Domaine de compétences</i>	<i>Aptitudes générales et transversales</i>
<p>A1 - Tenir compte du caractère évolutif des TIC <i>(1 séance)</i></p>	<p>Être conscient de l'évolution constante des TIC et de la déontologie qui doit leur être associée, et capable d'en tenir compte dans le cadre des apprentissages.</p> <p>Prendre conscience des nécessaires actualisations du référentiel du C2i, niveau 1.</p> <p>Travailler dans un esprit d'ouverture et d'adaptabilité (adaptabilité aux différents environnements de travail, échanges).</p> <p>Tenir compte des problèmes de compatibilité, de format de fichier, de norme et procédure de compression et d'échange.</p>
<p>A2 - Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie <i>(1 séance)</i></p>	<p>Respecter les droits fondamentaux de l'homme, les normes internationales et les lois qui en découlent.</p> <p>Maîtriser son identité numérique.</p> <p>Sécuriser les informations sensibles, personnelles et professionnelles, contre les intrusions frauduleuses, les disparitions, les destructions volontaires ou involontaires.</p> <p>Assurer la protection de la confidentialité.</p> <p>Faire preuve d'esprit critique et être capable d'argumenter sur la validité des sources d'information.</p> <p>Mettre en œuvre des règles de bons comportements, de politesse et de civilité.</p> <p>Comprendre et s'approprier des chartes de comportement.</p>

2. Référentiel pratique

Il convient de mentionner que la formation pratique se déroule pour le moment sur le système d'exploitation Microsoft Windows. A terme, il serait souhaitable que les étudiants soient familiarisés à l'utilisation de systèmes tels que Mac et/ou Linux. On constate en effet que nombre d'entre eux n'ont pas d'autres horizons que le système d'exploitation utilisé et qu'ils se retrou-

vent incapables d'être productifs sur des plateformes différentes. Cette sensibilisation à divers environnements de travail s'intégrerait parfaitement aux différents modules de la partie pratique et cadrerait tout à fait avec le but du C21 : être polyvalent et autonome face à un ordinateur et être conscient des nécessités de compatibilité et d'interopérabilité entre systèmes, faisant alors écho à la partie théorique de la formation.

<i>Domaine de compétences</i>	<i>Plate-forme/logiciel</i>	<i>Savoirs spécifiques et instrumentaux</i>
<p>B1 et B7 - S'appropriier son environnement et travailler de manière collaborative (1 séance)</p> <p><i>Environnement numérique de travail</i></p>	<p><i>Bureau Virtuel (BV)</i> <i>OS : Windows</i></p>	<p>Accéder au bureau virtuel. Chercher un groupe. S'inscrire dans un groupe. Manipulation des outils du BV. Télécharger un fichier. Insérer un fichier. Organiser et personnaliser son bureau de travail. Être capable, constamment, de retrouver ses données. Structurer et gérer une arborescence de fichiers. Maintenir (mise à jour, nettoyage, défragmentation...). Se connecter aux différents types de réseaux (filaire et sans fil).</p>
	<p><i>Moodle</i></p>	<p>Présentation de l'interface. Rechercher un cours.</p>
<p>B2 et B3 - Rechercher l'information et sauvegarder-archiver ses données (1 séance)</p>	<p><i>Internet</i> <i>Navigateur : Mozilla Firefox</i> <i>OS : Windows</i></p>	<p>Distinguer les différents types d'outils de recherche. Formaliser les requêtes de recherche. Récupérer et savoir utiliser les informations (texte, image, son, fichiers, pilote, applications, site...).</p> <p>Rechercher un fichier (par nom, par date, par texte...). Assurer la protection contre les virus (Avast, ZoneAlarm). Protéger ses fichiers et ses dossiers (en lecture/écriture). Assurer une sauvegarde (sur le réseau, support externe...). Compresser, décompresser un fichier ou un ensemble de fichiers/dossiers (7Zip). Récupérer et transférer des données sur et à partir de terminaux mobiles.</p>

B4 - Réaliser des documents destinés à être imprimés (3 séances)	<i>OpenOffice</i> <i>Traitement de texte (Writer)</i> <i>OS : Windows</i>	Prise en main de l'interface. Vocabulaire. Manipulation de base (ouvrir, fermer, enregistrer un document). Outils de mise en forme d'un document (police, paragraphe, couleurs). Numérotation des pages. Appliquer, définir, créer des styles. Création d'une table des matières. Insérer et manipuler des objets. Créer un tableau et modifier ses propriétés. Création de documents (simples ou complexes) structurés, prêts pour diffusion (compte rendu, rapport, mémoire...).
	<i>OpenOffice</i> <i>Tableur (Calc)</i> <i>OS : Windows</i>	Prise en main de l'interface (vocabulaire, personnalisation, etc.). Ouvrir, fermer et enregistrer un classeur. Gestion des données, des lignes, colonnes, cellules. Mise en forme des données. Mise en forme d'un classeur. Effectuer des calculs (formules arithmétiques et fonctions simples). Réalisation d'un graphique automatique. Insérer un graphique ou un tableau dans Writer.
B5 - Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel (1 séance)	<i>OpenOffice</i> <i>Présentation (Impress)</i> <i>OS : Windows</i>	Prise en main de l'interface. Terminologie. Ajouter, supprimer, modifier une diapositive. Ajout/suppression arrière plan. Ajout et suppression de texte. Ajout/suppression d'objets. Personnalisation de l'animation.
B6 - Echanger et communiquer à distance (1 séance)	<i>OS : Windows</i>	Utiliser à bon escient et selon les règles d'usage : - le courrier électronique (en-têtes, taille et format des fichiers, organisation des dossiers, filtrage) ; - les forums de discussion (modéré, non modéré) ; - les terminaux mobiles

Notre intérêt, pour la FLSH, est de pérenniser le C2i tout en l'améliorant. Il ne faut pas confondre formation aux outils numériques (intégrée dans les maquettes) et certification C2i finale (même si la première contribue au succès de la seconde). Par conséquent, en plus des offres L3 que la composante désire conserver, nous souhaitons l'ouverture du C2i au second semestre du niveau L2 à partir de l'année universitaire 2008-2009. Plus largement, les différentes composantes de l'université s'orienteraient vers une généralisation du C2i sur l'ensemble du cycle L, tout en mutualisant leurs moyens. En parallèle, la FLSH entend offrir une formation numérique au niveau L2.

Il y a un avantage à cette nouvelle configuration. Placer le C2i au niveau L2, semestre 4, et le conserver en parallèle en L3, semestre 6, nous semble une meilleure formule en vue d'augmenter les chances de réussite des étudiants ; ceux-ci se verront en effet proposer une seconde opportunité en dernière année de Licence en cas d'insuccès en L2. La formation informatique au niveau L2 deviendrait ainsi la « formation cadre » du parcours de la FLSH. Elle pourrait à ce titre survenir à l'intérieur d'une Unité d'Enseignement Mineure. Les étudiants qui n'auront pas eu la possibilité de décrocher le C2i en L2 auront alors le choix, au niveau L3, entre s'inscrire uniquement à la certification finale et réviser/progresser via l'apprentissage en ligne (en contact avec les webmasters), ou reprendre une formation en présence (via l'UEL), en vue d'une remise à plat. De cette manière, nous espérons tendre vers une certaine souplesse à l'égard de la communauté étudiante, tout en la responsabilisant. Cette configuration a aussi pour intérêt de coller au nouveau dispositif d'intégration des IU FM, sur lequel travaille l'équipe décanale de la FLSH et notamment la Vice-doyenne Pédagogie. Ce dispositif fait désormais inscrire dans un cursus universitaire la préparation au métier de professeur, en intégrant des éléments de professionnalisation en accompagnement de la formation disciplinaire de base.

Au final, l'objectif de la FLSH est de faire en sorte que le maximum d'étudiants ait accès à une formation aux outils numériques, étalée sur le cycle L, et puisse passer le C2i. Cela, avec les moyens logistiques et budgétaires qui sont les siens et en comptant également sur le soutien de l'université. Des études sur la mise en place du C2i® niveau 1 ont conclu sur une durée moyenne de 45h de formation encadrée. Le couple formation présence/distance (FPD) aux niveaux L2 comme L3 aurait pour objectif

de tendre vers cela ; ce qui aura pour incidence un plus grand confort pédagogique, susceptible de déboucher sur un meilleur taux de réussite. Pour information, le taux de réussite du C2i en FLSH, pour la campagne 2007-2008 qui s'achève, est de 50,3 % au niveau L3, soit un total de 98 étudiants certifiés. Le nombre d'étudiants de Licence 3 qui se sont présentés à la certification a évolué de 92 en 2006-2007 à 131 cette année.

En conclusion, les enjeux autour des outils numériques sont à la hauteur des défis auxquels les universités – et a fortiori la FLSH – sont actuellement confrontées. Comme le dit encore H. Isaac : « Le numérique occupe une faible place dans les stratégies des universités françaises [...]. Cette minimisation de l'importance d'une stratégie concernant le numérique tient en premier lieu à une faible perception des enjeux liés à la révolution numérique en cours et aux défis qu'elle pose à l'université sur ses deux métiers, l'enseignement et la recherche, mais également en termes d'organisation, de compétences et de service à l'étudiant ». L'essor du numérique à l'université a pour visée de faciliter les conditions de travail des étudiants, natifs du digital, en leur donnant accès à tout moment à leurs ressources pédagogiques (quel que soit leur statut et quelle que soit leur localisation). S'il est établi qu'un certificat tel que le C2i devient avantageux pour une insertion dans le monde professionnel, la simple assimilation d'un certain nombre de pratiques des outils informatiques incarne une ressource utile pour ceux quittant l'université prématurément. Du côté de la communauté enseignante, outre une pédagogie devenue plus variée, attractive et modulable, l'accumulation de documents numériques (pédagogiques, scientifiques, audio et vidéo) peut contribuer au fil du temps à la création d'un patrimoine numérique, gage de valorisation des fruits d'un long labeur. C'est dans cette optique et pour répondre aux enjeux à venir, que la FLSH souhaite s'investir dans cette voie, avec ses particularités et ses moyens.

Fabrice Folio
Université de La Réunion, Faculté des Lettres et des
Sciences Humaines (FLSH)
Département de géographie – CREGUR
Chargé de mission pédagogie TICE
fabrice-jm.folio@univ-reunion.fr



